

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement par
la Société Publicitas S. A.,
Sion, Lausanne, Genève, Mon-
treux, Fribourg, etc., et au Bureau
du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal 11 c 274

**Nouveaux faits connus
vendredi à midi**

Voir plus loin, dans le « Nouvelliste » la structure du plan qui doit remettre le budget de la France à flot et arrêter la dégringolade inquiétante du franc. La parole est au Sénat.

Il serait question, d'après les bruits qui circulent dans le monde diplomatique, d'une reprise des pourparlers entre le Conseil fédéral et les Soviets, mais les pourparlers reposeraient sur une autre base.

Toutes les cordes

On s'essaie à pincer toutes les cordes du sentiment.

De cette façon, l'ennui ne naîtra pas de l'uniformité.

Nous avons eu la complainte de la solidarité du Conseil d'Etat, celle de la calomnie, entonnée sur le grand air de la fameuse opérette espagnole, celle du retour à la confiance qui serait accompagnée du manteau de Noé.

Voici la complainte du patriotisme, de l'union des efforts et de l'idéalisme, de beaucoup la plus belle de toutes.

La Tribune de Lausanne s'est assurée un correspondant régulier dans notre capitale. C'est son droit. Elle a eu la bonne fortune de tomber sur un homme qui ne craint pas sa peine, qui sait aller aux renseignements et qui lui adresse, régulièrement, des nouvelles très sûres. On peut le féliciter mais on ne doit pas la jalouser.

Eh bien, il paraît que ce correspondant n'avait pas le droit de parler des dépassements de crédits qui viennent d'être constatés au Département des Travaux publics et surtout pas d'articuler des chiffres, alors même qu'ils seraient on ne peut plus exacts, et ils le sont.

L'impression, au dehors, n'en sera pas bonne, geint-on.

Il y aurait là une question de patriotisme.

Molière ou es-tu ?

Nous nous rappelons des correspondances aux journaux de Zurich, de Lucerne et de Fribourg où quelques-uns de nos magistrats en fonction et de nos hommes politiques étaient criblés de flèches. Les situations y étaient noircies. On y faisait non seulement du vidage mais du revidage.

Or, leur auteur, direct ou indirect, n'était ni un simple citoyen ni un modeste fonctionnaire, mais un Conseiller d'Etat en personne qui, dans ses discours, parlait du patriotisme à faire transpirer la grande Catherine de la Planta !

Nous n'avons pas vu, alors, qu'on ait sérieusement protesté contre cette exportation de nos misères.

Bien au contraire, certains journaux mirent le plus grand empressement à reproduire ces correspondances qui comblaient leurs vus ou leurs désirs.

Après cela, on peut juger si nous sommes tous prêts à absorber sans broncher des anguilles de la longueur de celles que l'on nous sert aujourd'hui.

Mais la chose à la fois la plus étrange, la plus folichonne, la plus translucide, dans cette question de dépassements de crédits de plus de 50 pour cent sur la somme prévue par le bud-

get, c'est cette sorte de mépris que l'on feint de témoigner à nouveau à l'égard de toute politique matérialiste.

Nous autres, nous nous occupons trop des choses de la terre ; eux donnent beaucoup plus d'importance au pur idéal.

Franchement, nous n'eussions pas trouvé cet argument dans une question où l'on ne voit que des chiffres se rapportant à des travaux matériels, à des fournitures de gravier et à des traitements arriérés de cantonniers !

Où l'idéalisme ne va-t-il pas se nicher, grand Dieu !

Quant à une malveillance personnelle quelconque, ceux qui nous connaissent savent que nous n'avons jamais mangé de ce pain-là.

La vengeance est un fantôme qui ne nous obsède pas, fort heureusement. Le Nouvelliste a souligné des faits et des chiffres qui ont été portés à la connaissance du Conseil d'Etat.

Ces faits et ces chiffres sont exacts. On peut jouer sur des mots et parler de déficits annuels au lieu de dépassements de crédits, mais on ne saurait rien contester sérieusement.

Les enquêtes ou les vérifications en cours démontreront, d'ailleurs, que nous ne sommes pas allés au delà, mais que nous sommes restés en deçà.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

La canonisation de Christophe Colomb. — Une dépêche de Mexico annonce le début d'une campagne destinée à obtenir du St-Siège la canonisation de Christophe Colomb, qui ouvrit la route aux missionnaires catholiques espagnols en Amérique du Sud. Les « Chevaliers de Colomb » de Mexico y travaillent et ne désespèrent pas d'aboutir. Toutes les organisations des Chevaliers de Colombe, répandues dans l'Amérique entière, vont recevoir des circulaires et des appels de fonds à cet effet. Des encouragements et des appuis d'Espagne seraient arrivés en grand nombre.

Les insectes qui se confondent avec la nature. — Il y a des insectes, nous l'avons dit jadis dans le « Nouvelliste » qui se confondent absolument avec l'écorce, la feuille d'un arbre ou encore avec l'humus.

Le cas le plus typique et le plus fréquemment cité est celui de l'insecte-feuille (« Phyllophaga siccifolia », Indes orientales). Il s'agit d'un insecte de la famille des sauterelles dont les ailes affectent à s'y méprendre la forme de feuilles. Le corps de l'animal est en outre très aplati, et les jambes elles-mêmes participent à l'illusion, de même que la couleur générale, identique à celle du feuillage dont cet insecte se nourrit. On peut ajouter que les formes juvéniles, la nymphe, qui se nourrit de jeunes pousses et de bourgeons, affectent la teinte rosée de ces formes végétales.

Une autre espèce est peut-être plus remarquable encore. Il s'agit aussi d'une sauterelle, le « Chlorophylla » de l'Amérique du Sud, dont on ne parvient à voir le plus souvent que les ailes vertes, affectant à s'y méprendre la forme d'une feuille, mais perpendiculaire à la tige.

Une autre sauterelle qui habite les îles de la Sonde, la « Xiphocera », vit sur le sol et imite avec une vérité criante la feuille morte, tant comme forme que comme teinte. Le papillon des Indes orientales « Kallima » présente une particularité semblable ; seulement l'imitation des ailes, qui seule est apparente dans la position de repos.

D'autres sauterelles qui hantent les tiges droites et élanées des graminées ressemblent étrangement à des bâtonnets articulés. Il en est de diverses sortes, variant selon les pays, car on en rencontre des exemplaires dans toutes les parties du monde. En Europe, la plus commune est le « Bacillus Rossii F ». L'imitation est rehaussée du fait que dans la position de repos les longues jambes antérieures, droites et très déliées, s'étendent en avant et prolongent exactement l'axe du corps, tandis que la paire de jambes postérieures fait de même à l'arrière. Seule la paire médiane est projetée à droite

et à gauche pour assurer l'assiette de l'insecte.

Certaines chenilles affectent aussi la forme de petits rameaux, ainsi celle de certain papillon de nuit. Cette chenille vit sur le chêne, et quand elle se fixe à la branche par sa tête et renverse son corps en arrière il est difficile de la distinguer d'une ramille.

Il y a des insectes qui vivent sur l'écorce des arbres et se confondent aisément avec elle. C'est le cas du coléoptère « Mormolyce phylloides ».

Plus bizarre encore, mais moins connu est le cas de certains insectes des tropiques qui, vivant parmi les ronces et les épines se sont faits ronces et épines eux-mêmes.

M. Bertrand, c'est M. Briand. — M. Briand a vécu deux ans dans sa propriété de Cocherel, sous le nom de M. Bertrand. Tout le monde le prenait pour un bon petit bourgeois qui se repose. Une fermière veillait sur sa demeure.

Un jour, une superbe automobile s'arrêta non loin du jardin de M. Briand. La fermière était sur la porte ; deux jolies femmes en sortirent et virent le villageois à la grosse moustache qui surveillait quelques légumes.

— Tiens, dirent les élégantes voyageuses, mais c'est Briand ! N'est-ce pas, madame ?

Et le soir, elle alla raconter au maître : — Monsieur, des dames vous ont pris pour M. Briand !

— Ah ! répondit le président en levant les bras, ce qu'il y a de mauvaises gens ! Me prendre, moi, pour Briand !

Ce n'est que bien après que des journalistes purent trouver la retraite de l'homme d'Etat et le photographier en train de pêcher.

La photographie prise sans que M. Briand le sache parut dans « L'Illustration ».

La brave fermière vint montrer cette photo au « patron » débombré.

— Cette fois-ci, monsieur, je le crois, c'est vous M. Briand.

— Mais non, répondit encore le président, il y a des ressemblances.

Mais cela ne prenait plus.

Les animaux nous dictent les conditions du jeûne. — Plus un organisme est élevé dans la série des êtres, plus il est différencié, disent les zoologistes et moins grande est sa résistance au jeûne prolongé.

Commençons par les animaux microscopiques vivant dans l'eau, ils se dessèchent et s'enveloppent d'une carapace ; l'inanition peut durer des mois et des années ; plongez-les dans un milieu humide, aussitôt l'animal quitte sa prison, qui parfois se dissout d'elle-même, et reprend ses mouvements habituels.

Montons un peu plus haut : les animaux hibernants ne possèdent plus ce moyen de se simplifier, mais dès l'été ils se préparent à soutenir la mauvaise saison ; à cet effet, ils accumulent ample provision de graisse et c'est dans cet état qu'ils gagnent un endroit bien abrité où la déperdition de chaleur sera aussi faible que possible ; en même temps leur vie se ralentit, les mouvements sont réduits au minimum et la dépense d'énergie est presque nulle ; l'animal vit sur ses réserves pendant tout l'hiver... mais lorsque arrive le printemps, son corps a singulièrement diminué. Tortues et loirs sont dans ce cas et peuvent vivre sans ingérer aucune nourriture pendant des mois. En même temps ces animaux nous dictent les conditions du jeûne.

Avant tout, le jeûneur doit se préparer à subir son supplice, par une abondante réserve de graisse ; l'action lui est interdite, car qui dit action, dit mouvement, donc dépense d'énergie ; la déperdition de chaleur doit être nulle et cela se conçoit tout aussi aisément. Notre corps doit être à une température constante et voisine de 37 degrés ; tout refroidissement est immédiatement combattu par des échanges chimiques amenant une augmentation de température ; mais tout ceci ne peut s'opérer qu'au détriment des réserves qui finissent vite par s'user. Et c'est la raison pour laquelle on a soin, dans les prisons, de chauffer convenablement les cellules de ceux qui trouvent plaisant de faire la grève de la faim.

Avoir chaud ou manger, tel est le dilemme qui se pose au jeûneur ; on pourrait ajouter : avoir chaud et ne pas mourir telle est la règle de celui qui veut vivre sans rien ingérer.

Mais de toute façon, la lutte est inégale ; dès lors qu'il vit, l'organisme dépense et un jour vient fatalement où le bilan des gains et des pertes ne saurait s'équilibrer.

Un oiseau, par exemple, ne saurait vivre plus de deux ou trois jours s'il est privé de nourriture.

Un homme qui avale de l'eau, tout en se conformant aux lois énoncées plus haut, peut prolonger son jeûne pendant quarante jours.

Mais si notre jeûneur tient absolument à se priver de toute nourriture, il devra constamment être plongé dans un milieu chaud, réchauffer ses mouvements au minimum et dormir autant qu'il le pourra.

Le centenaire d'un grand événement religieux

Il y a cette année seize cents ans que Sainte Hélène a retrouvé la Sainte Croix.

(Corresp. partic. du « Nouvelliste »)

Rome, le 17 février.

De la vaste place où se dresse le portique majestueux et harmonieux à la fois de la basilique Saint Jean de Latran, part une large voie toute droite. Elle longe à droite les murs de l'enceinte d'Aurélien et à gauche, les hautes maisons de rapport d'un quartier neuf taillé dans les jardins de l'admirable villa Volkonsky.

Au bout se profile l'élégant campanile et le curieux portique de la basilique Sainte-Croix de Jerusalem.

Impossible de reconnaître, sous la figure que lui a donnée, au XVIIIe siècle, Benoît XIV, le sanctuaire construit par Ste Hélène, à côté de son palais, peu après la conversion de son fils Constantin. C'est cependant ici qu'elle déposa la relique de la Sainte-Croix au retour du pèlerinage qu'elle avait fait à Jerusalem et où elle avait retrouvé les précieux instruments de la Passion du Sauveur.

La découverte de Sainte Hélène

La tradition fixe à l'an 326 cette découverte de la Sainte-Croix et c'est donc cette année que l'Eglise pourra célébrer le XVIIe centenaire de cet événement. De grandes fêtes auront lieu à cette occasion au début de mai dans la basilique où les papes officiaient souvent aussi longtemps qu'ils résidèrent au Palais du Latran. L'un d'eux le moine franciscain Gerbert d'Aurillac devenu pape sous le nom de Sylvestre II, y mourut même en célébrant la messe le 12 mai 1003.

Les reliques de la Passion rapportées par sainte Hélène, furent d'abord déposées dans une chapelle souterraine où l'impératrice avait fait mêler au sol de la terre enlevée du Calvaire.

Par suite d'une décision curieuse dont on ignore encore les raisons, mais qui continue d'exercer ses effets, il est interdit aux femmes sous peine d'excommunication de pénétrer dans cette chapelle sauf un seul jour par an, le 20 mars, anniversaire de sa dédicace.

On voit encore, près d'une fonte grille de fer qui barre l'accès de la chapelle, une vieille inscription gravée dans la pierre pour perpétuer cette interdiction.

Cette chapelle fut autrefois ornée par Rubens lui-même de deux toiles où il avait représenté le « Couronnement d'épines » et le « Crucifiement », mais l'humidité qui avait exigé déjà plusieurs restaurations du sanctuaire ne permit pas de conserver là les œuvres du grand peintre flamand.

La chapelle des reliques

C'est l'humidité aussi qui conseilla de transporter ailleurs, à la fin du XVIIIe siècle, les Reliques de la Passion. Avec l'autorisation du Pape Saint Pie V, le Cardinal François Pacheco les déposa dans une chambre supérieure contiguë à la chapelle de Sainte-Hélène qui fut elle-même aménagée en chapelle.

C'est là que, l'autre soir, nous a conduit un des Pères Cisterciens qui ont maintenant la garde de la basilique. La chapelle très simple n'a guère que quelques mètres carrés. Au fond, un petit autel de marbre surmonté d'une armoire. Sous l'autel est couché le corps de saint Théodore, soldat et martyr. Au-dessus de l'autel se trouve

une partie de la croix du bon larron.

L'armoire contenant les Reliques est fermée par une porte à double battant dont les vantaux ouverts laissent voir une grille en fer doré derrière laquelle sont disposés les Reliquaires.

Le regard est tout de suite attiré au-dessus par une grande croix d'argent au pied de laquelle se dressent deux anges : c'est le reliquaire de la Sainte-Croix.

Tout autour, d'autres reliquaires nous offrent des restes des instruments de la Passion : deux épines de la couronne du Christ, un fragment du titre de la Croix du Sauveur, un clou sacré, d'autres reliques encore.

Le religieux, qui nous accompagne, a allumé deux cierges et l'étole passée par dessus la bure, a récité une oraison. Il nous fait maintenant vénérer un à un ces vestiges augustes en les nommant et, dans le silence de cette pièce à peine éclairée, les mots tombent avec des accents tragiques.

Une prière encore et notre guide referme l'armoire. Il éteint les cierges et nous redescendons. Pour regagner la basilique nous devons, comme tout à l'heure, suivre un long corridor qui contourne l'abside et où l'on ne pourrait marcher à deux de front.

— Et il n'y a pas d'autre accès que celui-ci ? demandons-nous au Père.

— Non, c'est par ici que doivent passer tous ceux qui veulent aller vénérer les reliques dans la chapelle et comme celle-ci est elle-même très exigüe, dès qu'il y a un peu d'affluence cela devient bien difficile.

En effet, et je comprends trop maintenant que l'on ait pu dire que la Chapelle actuelle des reliques de la Passion n'est digne ni de Rome ni du Sauveur.

Le Comité des fêtes du XVIIe centenaire, placé sous le patronage de S. E. le cardinal Van Rossum, titulaire de la Basilique et sous la présidence du Prince Marc-Antonio Colonna, a cru que la meilleure façon de célébrer ce grand anniversaire serait de donner aux reliques un sanctuaire plus convenable et plus accessible en même temps. Cela peut se faire assez facilement en aménageant une dépendance de la basilique et le comité a pensé que les fidèles de toute la chrétienté seraient heureux de l'aider à ériger cette nouvelle chapelle.

A cette fin, il vient de lancer à la générosité du monde catholique un appel qui a reçu l'approbation du Souverain Pontife. Le R. P. Balduino Bedini, de l'Ordre des Cisterciens, résidant au Couvent de « Santa Croce in Gerusalemme » à Rome, est trésorier du comité et il recevra avec reconnaissance toutes les offrandes qu'on voudra bien lui adresser. Nous lui avons promis de faire connaître son appel à nos lecteurs et de le recommander à leur bienveillance.

Guardia.

LES ÉVÉNEMENTS

En quoi consistent les nouveaux impôts en France

Mettons un peu d'ordre et de clarté dans la loi d'assainissement financier qui vient d'être adoptée par la Chambre française. On ne s'y reconnaissait plus.

Les nouvelles ressources sont chiffrées par le ministère des finances à 1600 millions.

Elles comprennent une série de mesures tendant à la répression des fraudes fiscales et à un nouvel aménagement de divers impôts cédulaires sur le revenu ; en outre, un certain nombre de majorations de taxes existantes ou d'impôts indirects nouveaux.

Les mesures tendant à réprimer les fraudes fiscales comprennent, en premier lieu : la déclaration, obligatoire pour tous les assujettis, du montant annuel de leurs revenus, sous la foi du serment. Des pénalités sont prévues pour les fraudeurs. En second lieu, l'affichage obligatoire des rôles d'impôt et la publication à l'Officiel des revenus des parlementaires. Une amnistie est accordée à tous les faux-déclarants qui rectifieront leurs déclarations.

Les nouveaux aménagements des impôts directs sont les suivants :

Savon Cadum
pour la toilette **70 cts.**

Pour les bénéficiaires industriels et commerciaux, une échelle progressive jusqu'à 50,000 fr. de bénéfices et 10 % de ce bénéfice au-dessus de ce chiffre. Pour les bénéficiaires agricoles, même système, mais 8 % seulement du bénéfice au-dessus de 50,000 francs. Une commission d'arbitrage départementale statuera sur les déclarations litigieuses des contribuables agricoles.

En ce qui concerne le régime nouveau des valeurs mobilières, deux mesures figurent dans la loi : la création du titre à ordre transmissible par voie d'endossement, mais facultatif, et celle des carnets de coupons.

Les majorations d'impôts indirects et les nouvelles taxes adoptées concernent : les timbres des effets de commerce, le droit de timbre sur les contrats d'assurances contre les incendies et contre les accidents du travail pour les gens de maison ; le droit sur les opérations de Bourse, pour les valeurs mobilières ; la taxe sur les opérations des Bourses de commerce ; le droit de timbre sur les opérations de change ; les taxes sur les carnets d'identité des nomades et étrangers ; sur les visas des livres des logeurs ; les certificats de résidence ; les récépissés des débiteurs de boissons, brocanteurs, etc. ; la taxe sur les objets perdus ; les droits sur les huiles et essences minérales de diverses natures.

Par ailleurs est instituée une nouvelle taxe sur les exportations, variant entre 0.20 et 1.30 %, suivant les catégories d'objets exportés ; est majorée également la taxe sur le chiffre d'affaires des intermédiaires et des façonniers ; est créée, enfin, une taxe nouvelle sur les produits de parfumerie et de toilette.

La Chambre a pris enfin en considération et renvoyé à la commission un amendement additionnel de M. Fournier-Sarlovèze, autorisant les porteurs de rentes françaises à échanger leurs titres contre un nouveau titre de rente 4 % amortissable, exonéré des droits de succession, et un autre amendement de M. Margaine, demandant au gouvernement d'organiser le monopole de l'importation des pétroles et des sucres.

La commission sénatoriale des finances, saisie du projet financier voté par la Chambre, a jugé unanimement qu'il était nécessaire d'examiner le problème dans un esprit de conciliation et avec la volonté d'aboutir.

M. Doumer, entendu, a affirmé sa volonté de tirer la France de sa situation périlleuse qui résulte de la baisse du franc et d'éviter une nouvelle inflation. Le ministre des finances estime que les ressources nécessaires, indépendamment de celles votées par la Chambre, s'élèvent à 3,925 millions ; il demande donc à la commission de reprendre les impôts sur les tabacs, sur l'alcool, le sel et le café, ainsi que la taxe sur les paiements, disjoints ou repoussés par la Chambre et dont le total comblera le déficit.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Les morts

On annonce de Sées (France), la mort de Mgr Bardel, évêque du diocèse.

Depuis quelques jours déjà, la santé de Mgr Bardel donnait de graves inquiétudes. C'est à l'âge de 75 ans, après avoir séjourné vingt-neuf ans sur le trône épiscopal de Sées, qu'il a été rappelé à Dieu.

Mgr Cieplak, archevêque polonais de Vilna, a succombé à une pneumonie. On n'a pas oublié les sévices graves dont il fut la victime au cours d'une longue détention en Russie soviétique.

NOUVELLES SUISSES

CONSEIL NATIONAL

Le débat sur les pourparlers russo-suisses

Le « Nouvelliste » de jeudi a donné, en « Dernier Courrier », un ample résumé du beau discours de M. Vallotton-Warnéry sur la rupture des pourparlers engagés entre le Conseil fédéral et les Soviets.

M. Vallotton a décrit en termes fort éloquents et parfois émouvants, le pillage de

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré peut être guéri en 3 jours s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Écrivez confidentiellement à E. J. WOODS, Ltd 167, Strand 412 B R Londres, W. C. 2.

notre légation de Petrograde, la mort du chancelier Deutz, la santé ruinée du ministre Odier, la main mise sur les économies des Suisses. C'est le gouvernement russe qui est responsable de tout cela, tandis que le crime de Conradi n'est que l'acte d'un particulier sur un particulier.

Jamais, conclut-il en une chaleureuse péroraison, la Suisse chrétienne ne pourra reconnaître un gouvernement qui a arraché le Christ de sa croix et élevé un monument de marbre à Judas.

M. Huber, socialiste, a ensuite la parole. Il parle sans aucune passion et non sans humour, cherchant à opposer au premier opinant des déclarations de M. Motta lui-même. Au surplus, quelle répugnance aurait-on à traiter avec les Soviets, alors qu'on ne se montre pas autrement difficile envers la Turquie, bourreau de l'Arménie, et comment concilier le refus de renouer avec Moscou, avec les déclarations de M. Motta sur l'universalité de la S. d. N. ?

M. Motta répond. Son discours tient tout dans deux brefs passages : celui consacré aux débuts des pourparlers, et celui où M. Motta marque leur aboutissement.

Les débuts des pourparlers consistent en une lettre du 26 décembre du ministre français des affaires étrangères, dont M. Motta eut connaissance par le secrétariat de la S. d. N. Il y est question d'une conversation avec M. Rakovsky, ambassadeur des Soviets à Paris, et d'une suggestion de certains membres du gouvernement soviétique de profiter de la conférence du désarmement pour demander la reconnaissance des Soviets par la Suisse. Cette lettre parvint à Berne le 4 janvier, et le soir même, dans un dîner diplomatique, M. Motta s'entretint avec M. Hennessy de la situation de la Suisse vis-à-vis de Moscou et du manque absolu de toute raison des Soviets pour ne pas venir à la conférence de Genève. Le 7 janvier, le gouvernement français était en mesure de faire savoir à quelles conditions le gouvernement de Moscou laisserait tomber son opposition contre Genève. Ce fut l'occasion d'un premier aide-mémoire du Conseil fédéral.

D'autres devaient suivre, sur lesquels M. Motta ne donne aucune précision, jusqu'à celui du 31 janvier, formulant les propositions du gouvernement français, texte au lieu duquel le gouvernement suisse soumit, en date du 9 février, à Berne et à Moscou, une autre formule que repoussa le gouvernement soviétique. Cette formule était de la teneur suivante :

« Le gouvernement de la République française, désireux de faciliter, dans l'intérêt général, la participation de l'U. R. S. S. à la conférence du désarmement et aux travaux préparatoires de cette conférence, à l'honneur de communiquer au gouvernement de l'U. R. S. S. qu'il a reçu de la part de la Confédération suisse des déclarations d'où il ressort que ce gouvernement réprouve et regrette comme il n'a cessé de le faire, l'assassinat de M. Vorovski, ainsi que l'attentat exécuté sur Divilkovski et M. Ahrens. Il en ressort, en outre, qu'il est prêt dans une pensée d'apaisement, à accorder à la fille de M. Vorovski une aide matérielle dont les modalités ne seraient discutées que lorsque le gouvernement de l'U. R. S. S. et de la Confédération suisse négocieraient directement entre eux l'ensemble des questions qui restent à régler entre les deux pays. »

Et M. Motta termine son exposé en protestant contre le communiqué de lundi de M. Tchitchérine et en exprimant sa conviction d'avoir agi loyalement et sagement, d'avoir sauvegardé dans une affaire particulièrement compliquée et périlleuse, la situation internationale de la Confédération et ses intérêts vitaux. Le Conseil fédéral peut ainsi livrer, la conscience tranquille, sa conduite au jugement de l'opinion suisse et à celui de l'opinion de tous les autres pays.

M. Vallotton se déclare satisfait tout en soulignant la différence existant entre la thèse des interpellants et celle du Conseil fédéral. Il souhaite, si les pourparlers devaient être ouverts à nouveau, que le Conseil fédéral tienne compte de l'opinion formulée aujourd'hui et ne se croie pas tenu de prendre le point d'arrivée actuel comme nouveau point de départ. En conclusion, M. Vallotton se déclare satisfait... de la rupture des pourparlers avec la Russie.

M. Huber, par contre, ne saurait se déclarer satisfait. Il reconnaît que M. Motta a traité la question en dehors de tout sentiment de passion et constate que la rupture actuelle laisse cependant la porte pleinement ouverte à une reconnaissance du gouvernement soviétique, quand on voudra bien.

M. Motta demande encore la parole pour bien préciser ce dernier point. Contrairement aux autres Etats qui ont reconnu avant de négocier, nous demandons, nous, et demanderons toujours de négocier premièrement.

Le discours de M. Motta a produit une grande impression sur ses auditeurs et aura, dans le monde entier, du retentissement. Ce succès est-il dû à des effets oratoires, à l'éloquence du chef du Département politique ? — Non : il y a plus et il y a mieux dans le succès incontestable obtenu par M. Motta ; il y a la victoire morale remportée, par le gouvernement d'un petit pays libre, sur un grand empire despotique.

Le Code pénal militaire

Après avoir voté un crédit pour l'achat d'un emplacement sur lequel s'élèvera un dépôt du matériel téléphonique dans le canton de Zurich, elle reprend le code pénal militaire.

M. Evéquoz propose de revenir sur l'article 4 bis qui introduit une notion nouvelle celle du danger de guerre, période intermédiaire entre la guerre et la paix.

L'orateur demande que ce soit l'Assemblée fédérale et non pas le gouvernement qui décide le commencement et la fin de cette période importante pendant laquelle sont appliquées les dispositions valables pour la guerre.

La commission, représentée par MM. Seiler et Maunoir, combat cette proposition en disant que le Conseil fédéral doit pouvoir prendre des mesures urgentes. Cependant, elle se rallie à un amendement transactionnel de M. Mallefer, tendant à laisser cette compétence au Conseil fédéral, à condition que les Chambres puissent se prononcer après coup dans le plus bref délai possible.

M. Evéquoz obtient donc satisfaction. En séance de relevée, M. Naine (Vaud) soutient la proposition socialiste de réprimer le tarif des armes, MM. Farbstain (Zu-

rich) et Sigz (Zurich) parlent dans le même sens.

Par 70 voix contre 54, la proposition socialiste est repoussée.

M. Sigz (Zurich), propose de biffer l'article punissant ceux qui cherchent à former des conseils de soldats. L'article est maintenu par 70 voix contre 31.

Les articles 143 à 147 traitant des délits contre l'honneur, sont discutés. La minorité de la commission propose que ces délits soient poursuivis d'office. La proposition est votée par 65 voix contre 54.

On passe au vote d'ensemble. M. Beck (Zurich) déclare que les communistes voteront contre le code.

Les eaux-de-vie façon

Un postulat de M. Wulliamoz invite le Conseil fédéral afin de faire diminuer la consommation de l'alcool et de combattre le danger du schnaps, à soumettre aux Chambres un rapport et des propositions dans le sens de l'interdiction de la fabrication et de la vente des eaux-de-vie façon et des eaux-de-vie artificielles sur le territoire de la Confédération.

Le tarif douanier adopté

Le Conseil des Etats a assisté jeudi matin à une réédition en petit du débat qui vient de se livrer, il y a quelques jours, au Conseil national au sujet du tarif douanier provisoire.

C'est M. Bolli qui, au nom de la commission, a engagé la Chambre à approuver le tarif et à accorder au Conseil fédéral l'arme dont il a besoin dans ses négociations économiques avec l'étranger. L'opposition socialiste contre le tarif s'est manifestée par l'organe de M. Wullschlegler. Le député bâlois s'est élevé contre la politique du Conseil fédéral en matière douanière qui, sous prétexte de créer un tarif de combat, dote le pays de droits protectionnistes.

M. Schulthess a défendu cette politique en rappelant ce qu'il vient de dire au Conseil national. Le chef du Département de l'économie publique a relevé en particulier l'attitude contradictoire des amis politiques de M. Wullschlegler, qui seraient les premiers à pâtir de l'accroissement du chômage qu'entraînerait nécessairement l'abaissement des droits d'entrée.

Le tarif est ensuite voté par 30 voix contre celles de deux députés socialistes, MM. Wullschlegler et Burklin.

Un crime mystérieux à Bâle

On a trouvé, jeudi matin, dans son logement, à l'Immergässli, tuée d'un coup de feu, Mme Fivaz, âgée de 20 ans. On suppose qu'elle a été assassinée par son mari.

Il s'agit de Mme Fivaz-Schmitt, âgée de 24 ans. Le mystère qui entourait cette affaire commence à s'éclaircir. L'auteur présumé du crime est Matthias Fivaz-Schmitt, époux de la victime, ayant à peu près le même âge. Il était marié depuis un an environ. Fivaz était sans travail et n'aurait jusqu'ici de ce fait pu se créer un ménage. Sa femme vivait auprès de ses parents à Petit-Bâle, tandis que Fivaz logeait, chez sa mère et occupait une mansarde à l'Immergässli, à Grand-Bâle. Fivaz avait pris la résolution d'émigrer et il avait à cet effet fait tous les préparatifs nécessaires. En dépit de la situation difficile dans laquelle il se trouvait il avait décidé de revoir une dernière fois sa femme et pour ne pas être dérangé, envoya sa mère et sa sœur au cinéma. A minuit, la mère désirant voir son fils, lequel avait l'intention de partir le même soir, trouva sa belle-fille étendue sur le lit de son fils, la tempe trouée d'une balle.

Le fils avait disparu en laissant toutes ses bagages et son argent. On suppose qu'il se sera donné la mort. Il n'a en tout cas laissé aucune trace.

Les empoisonneurs punis

Au commencement du mois d'août de l'année dernière, on a saisi à Genève 62 1/2 kilos d'opium à destination du Japon ; le contenu du colis était soit-disant des montres.

L'enquête ouverte immédiatement a fait constater qu'au premier envoi de 35 kilos d'opium avait déjà franchi la frontière sous la dénomination de « phonographes ».

Les auteurs de ces envois sont Johann Tim, de Hambourg, et Paul Kuoni, commerçant, à Zurich.

Le tribunal de district de Zurich a jugé jeudi cette affaire.

Il a déclaré les deux prévenus coupables d'exportation interdite de stupéfiants en violation de la loi fédérale du 2 octobre 1924 sur les stupéfiants et de l'ordonnance fédérale concernant le trafic des stupéfiants.

Tim a été condamné à 14 jours de prison compensée par la prison préventive et à 4000 fr. d'amende.

Kuoni a été condamné à une amende de 8000 fr. et son employé Fridolin Vogel, de Zurich, a été condamné pour complicité à 1000 fr. d'amende.

L'opium saisi a été confisqué par la Confédération.

Le feu au moulin

Jeudi matin, le feu a éclaté pour des causes inconnues, au moulin Martin près de Schonenbaumgarten (Thurgovie). L'ensemble des constructions comprenant le logement et le moulin appartenant à M. Carl Dunner, conseiller municipal, a été entièrement détruit par les flammes. Les habitants ont juste eu le temps de se sauver,

en parvenant à sauver deux chevaux huit vaches, quarante-deux porcs et deux autours.

Les bâtiments étaient assurés pour une somme de cinquante mille francs et le mobilier pour quatre-vingt-cinq mille.

Un referendum

« Le comité central de l'Automobile-Suisse a voté la résolution que voici :

« Le comité central de l'Automobile-Club suisse, considérant les décisions de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 1925,

Considérant l'issue absolument défavorable des démarches entreprises dans ce sens par le comité d'action de l'Union des intéressés au trafic et la nécessité de protéger les intérêts de l'automobilisme suisse, le commerce, l'industrie et le tourisme,

Décide à une grande majorité, après un nouvel examen approfondi de la question, d'appuyer toutes les mesures propres au lancement d'un referendum contre la loi fédérale sur les automobiles et les bicyclettes. »

Bâle-Campagne s'irrite

Le conseiller national Surbeck (Bâle-Campagne) a posé la petite question suivante :

« Le Conseil fédéral a-t-il connaissance du fait que la manière de procéder dans l'installation de la conduite à haute tension des forces motrices du nord-est de la Suisse ne répond en aucune façon aux promesses faites ?

Qu'elle provoque dans Bâle-Campagne une grande irritation et qu'elle a déjà des conséquences désagréables ?

Le Conseil fédéral ne pense-t-il pas qu'une intervention de sa part est nécessaire pour obtenir que les promesses faites en son temps, par les forces motrices du nord-est de la Suisse soient loyalement exécutées ? »

Poignée de petits faits

★ La Chambre turque a voté jeudi, à l'unanimité, dans son ensemble, l'adoption du Code civil suisse comme code turc. La polygamie est proscrite et toute personne majeure est libre de professer la foi qu'elle préfère.

★ L'impôt fédéral sur le timbre a produit en janvier 1926 au total 4,700,000 fr. contre 3,500,000 fr. en janvier 1925.

★ Au château d'Escout, près de Pau, vient de mourir, presque sans maladie, une vieille domestique âgée de 110 ans, nommée Charlotte Nava. Elle était née en 1815, au Mexique, où elle était entrée, à l'âge de 12 ans, au service de la famille Bovis, qu'elle suivit en France. Charlotte Nava resta toute sa vie au service de la même famille et, dans ses dernières années, était encore la domestique de Mme Vve Lanicq, née Bovis.

★ Un cas spécial de sommeil profond a été constaté dans le village de Jonaz (Grisons), où un jeune homme, après avoir fait la fête deux jours et deux nuits, s'est endormi dimanche matin et dormait encore mercredi soir à 10 heures.

★ M. Joseph Bellossat, 72 ans, cultivateur à Bons (Haute-Savoie), en tombant de son lit, s'est fracturé le crâne sur l'arête d'une planche en saillie. Le vieillard qui vivait seul possédait une certaine somme qui n'a pas été retrouvée. Une enquête est ouverte.

★ Une avalanche de neige et de pierres, descendue de la montagne, a détruit plusieurs maisons, ensevelissant de 50 à 100 personnes, dans un chantier de mineurs, près de Bingham.

38 cadavres ont été retirés des décombres. On craint qu'un grand nombre d'autres personnes n'aient péri. Un incendie s'est déclaré dans les décombres.

★ Deux trains d'essai, de 300 tonnes, à traction électrique, ont circulé hier matin entre Palézieux et Lausanne, accompagnés de représentants de la presse, du haut personnel et des ingénieurs en chef du 1er arrondissement des C. F. F.

La montée de Lausanne à Palézieux s'est effectuée en vingt minutes.

Dès aujourd'hui, la traction électrique sera totalement substituée à la traction à vapeur sur le trajet Lausanne-Palézieux de la ligne de Berne et de la ligne de la Broye.

★ On mande de Sarrebruck aux journaux qu'à la suite des pluies diluviennes qui se sont abattues sur la Lorraine, la Sarre monte considérablement.

En temps normal, la cote de Sarrebruck indique 3 mètres ; elle indique maintenant 6 mètres. Les abords du port et les quartiers environnants sont sous l'eau. L'eau monte de 15 à 20 centimètres à l'heure.

★ A l'occasion de la prochaine élection du Conseil d'Etat du canton de Thurgovie, M. Frei renonce à une réélection pour raison d'âge. M. Frei fait partie du Conseil d'Etat depuis 33 ans et il a dirigé sans interruption le Département de l'instruction et de l'hygiène publique.

★ Jeudi après-midi, au cours des travaux de démolition de l'Exposition des arts déco-

ratifs, à Paris, le mur de la galerie qui se trouvait en face de la rue Saint-Dominique s'est écroulé, ensevelissant une dizaine d'ouvriers. L'un d'entre eux a été tué sur le coup et cinq autres sont grièvement blessés.

Nouvelles Locales

Tout passe, se brise et tombe

Mercredi, dans la pénombre recueillie des églises, sous un ciel gris et nuageux, les petites flammes sur l'autel dénudé semblaient se débattre tristement incertaines, comme des souvenirs déjà bien éloignés...

Quelques pieux fidèles silencieux, recueillis, dominés par une même pensée, se sont approchés de la balustrade, se sont agenouillés, ont courbé le front et, sur la tête — entre de tant d'orgueilleuses pensées, d'imagination folles et voluptueuses — ils ont reçu les cendres !

« Memento homo... souviens-toi, homme, a répété le ministre de Dieu, et sa voix basse a résonné comme un écho lointain de siècles disparus, de grandeurs dissipées, de puissances anéanties... « quia pulvis es... que tu es poussière !

Poussière ? !... Poussière cet œil où brille l'éclair de l'intelligence ?

Poussière les lèvres d'où sortent des paroles de vie ? Poussière ces membres frémissants ?... La poussière ne parle pas, ne sent pas, ne vit pas !

C'est vrai ; mais où sont ces grands hommes qui écrivent des pages immortelles, qui sur la toile, dans le marbre laisseront l'empreinte du génie ?... Ils ont disparu, et dans leurs tombeaux vénérés il y a... un peu de poussière !

Tout n'est que poussière qui se disperse en un souffle. Poussière la jeunesse, la beauté, les biens terrestres, poussière les luttes oppressantes pour la conquête des richesses, pour obtenir des honneurs, pour le triomphe d'une cause mondaine...

— Vous qui êtes si fiers d'une chevelure dorée ou d'ébène, de vos joues blanches et roses : vous n'êtes que poussière !

Vous qu'un peu de fumée aveugle : vous n'êtes que poussière !

Vous qui adorez et idolâtrez votre personne : vous n'êtes que poussière !

L'homme est poussière dans son origine, poussière dans son être, poussière dans sa fin.

Tout passe ! tout n'est que poussière ! Où est, jeune gaillard, ton enviable adolescence ? Elle a passé ! Donc, elle n'est que poussière !

Où est, ô homme mûr, ta florissante jeunesse ? Elle a passé ! Donc, elle n'est que poussière !

Où est, ô vénérable vieillard, ta laborieuse virilité ? Elle a passé ! Donc, elle n'est que poussière.

Chaque jour nous mourons ! Chaque jour le vent de la vie emporte une poignée de poussière : jeunesse, grâce, force, espérances, illusions, biens terrestres...

Tout passe, et le temps et la vie, et les plaisirs ! Tout se brise, tombe, se dissout, disparaît...

Et sur le rien des choses humaines, grand, immuable, éternel, Dieu seul reste ! rappelle avec à-propos le « Duché d'Aoste ».

Attendons les résultats de l'enquête

On nous écrit de Sion :

La conclusion qu'imposait la lecture du Communiqué du Département des Travaux publics est bien celle qu'a donnée le « Nouvelliste ».

Les dépassements énormes de crédits signalés existent réellement ; on cherche à les expliquer par des arguments qui n'ont convaincu, sauf peut-être une rédaction intéressée, dont les commentaires sentent pour le moins étonnants. Le communiqué officiel, dit-elle, anéantit les accusateurs. Rien que ça. Mais, dans sa hâte de blanchir ses amis, les directeurs spirituels et temporels, cette rédaction oublie qu'une enquête vient d'être ordonnée par le Conseil d'Etat. Pourquoi cette enquête, si tout est si franc, si net, si clair, si lumineux, et si les dépassements de crédits qui se sont révélés, ne reposaient que sur l'imagination malveillante de quelques énergumènes. Que l'on veuille bien attendre que cette enquête soit terminée et que

Sain et excellent

est votre surrogat de café-mélange moka et nous en sommes tous très contents.

Mme T. à R. 45

VIRGO

NAGO Prix en mag. Virgo 1.40
Svkos café de figures 0 50 OLTEN

l'expert ait déposé ses conclusions. C'est le moins que l'on puisse demander de gens et de journaux qui se targuent toujours d'impartialité et d'objectivité. Nous verrons alors si la gestion du Département des Travaux publics est une merveille du genre.

On nous dit enfin que le pays en a jusqu'à la nausée des excitations haineuses et qu'il ne peut supporter davantage que le gouvernement soit discrédité par des actes que réprouve la morale publique. Une pareille affirmation, venant des milieux que l'on connaît et qui favorisent, par ailleurs, les pires excitations contre Châteaufort et la Lonza, amuse énormément. Le vieux proverbe est donc toujours vrai, qui dit « Tu vois la paille qui est dans l'œil de ton voisin, mais tu oublies la poutre qui est dans le tien. » !

X.

L'affaire des chevauchements

De la « Feuille d'Avis » :
« L'affaire des dépassements du Département des Travaux publics émeut l'opinion publique. Nous avons lu le communiqué officiel du Chef du Département, donnant des explications au sujet de ces dépassements.

Sans vouloir faire de la politique — puisque votre journal n'en fait pas — nous estimons néanmoins, lorsqu'il s'agit des deniers publics, que le contribuable a le droit de se demander pourquoi les Autorités responsables ont toléré un système de comptabilité (chevauchements) qui rend tout contrôle, sinon impossible, tout au moins très difficile.

Une demande de crédits supplémentaires au Grand Conseil aurait rétabli l'équilibre. D'autre part, on ne peut pas admettre que le peuple soit trompé en lui faisant croire que l'on exécute un travail à un prix inférieur à celui qu'il coûte réellement. Une façon de procéder plus correcte et plus raisonnable eût évité les discussions pénibles qu'étaient nos journaux.

On nous assure que le Conseil d'Etat a procédé cet après-midi, à la nomination des experts chargés de la vérification du compte des inondations. »

L'eau monte

On nous écrit de Sion :
Un journal de Sion se plaint de la multiplicité des journaux dans le Centre et demande s'il n'y aurait pas moyen de faire l'union.

Ah ! que cette proposition a de la saveur dans la bouche de gens qui, à un moment donné, quand on caressait l'espoir de faire du tort au « Nouvelliste », intriguèrent pour favoriser l'éclosion d'une nouvelle feuille, mort-née, et qui prétendaient jusqu'à leurs machines à une seconde feuille.

Maintenant que l'eau est montée et qu'elle atteint le menton, on crie au secours. Non, mais ce que l'on rit dans le Centre !

De mauvaises chaussées

De la « Feuille d'Avis de Lausanne » :
« A la fin de l'hiver les routes ne sont pas souvent en bon état ; le gel et le dégel se chargent de les abîmer. Cependant, dans le Bas-Valais on n'entend que doléances au sujet de l'entretien des chaussées cantonales qui sont transformées en vraies fondrières. Les véhicules, même légers, s'y embourbent, et la circulation y devient impraticable. « Espérons qu'avec le nouveau chef des Ponts et Chaussées dont la réorganisation nous a dotés, les routes s'amélioreront sensiblement. Du reste, M. D'Allèves a fait ses preuves dans la partie orientale du canton et nous l'attendons à l'œuvre avec la plus sereine confiance en son savoir et ses compétences. »

Et du même journal un peu plus loin :
« Comme il s'est dit que le compte inondations 1920 pourrait bien receler quelques surprises quant à l'attribution des sommes affectées à ces travaux, le Conseil d'Etat a nommé une commission d'experts pour sa vérification. »

Les originaux de la Lonza

Nous avons dit, jeudi, que les deux correspondances originales qui avaient, soit-disant, disparu du dossier de la Lonza, venaient d'être retrouvées au Département des Travaux publics.

La nouvelle est exacte. Ces deux pièces se trouvaient dans un dossier particulier qui était mélangé à d'autres dossiers concernant des travaux. Cette découverte confirme une thèse que nous avons constamment soutenue à savoir que la partie Evéquois n'avait aucune sorte d'intérêt à la disparition des deux originaux. Il se révèle, en effet, que ceux-ci, comme du reste toutes les pièces du dossier de la Lonza, ont leurs « copies » et auprès du Tribunal cantonal et auprès du Tribunal fédéral.

S'il y a jamais eu « éclipse », nous serions tenté de croire que les adversaires de M. Evéquois pouvaient avoir eux, un intérêt de galerie et d'effet à cette « éclipse », en jetant le discrédit sur l'homme méritant et généreux qu'ils poursuivent de leur haine.

Mais y a-t-il eu seulement « éclipse » ? Il y a bien des probabilités pour que le dossier n'ait jamais quitté le lieu où on l'a trouvé depuis fort longtemps.

Un nouveau bateau-salon

Le nouveau bateau salon « Helvétie », construit par la maison Sulzer, de Winterthur, sera lancé aux chantiers d'Ouchy,

au début du mois de juin. L'« Helvétie » aura une longueur de 74 mètres et une largeur de 8 m. 50.

Offrandes pour le Sanctuaire de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, à Noës

A la gloire de la « petite reine », Sion, 1000.— ; Dank und Annerkennung, Sitten, 12.— ; Anonyme, Sierre, 5.— ; Anonyme, Lens, 5.— ; Pour une grâce demandée, Vve Sophie Donnet, Troistorrens, 5.— ; Anonyme, Lens, 5.— ; Anonyme, Grône, 5.— ; Pour grâce reçue, Réchy, 5.— ; Anonyme, Châteaufort, 10.— ; Anonyme, Sierre, 5.— ; Jean et Madeleine Zermatten, Haudères, 5.— ; Pour grâce reçue, Olon, 3.— ; Pour obtenir une guérison, Mlle Rosalie Dubuis, Nax, 5.— ; Pour obtenir une grâce, Grône, 5.— ; Pour guérison d'un enfant, R. A. Montana, 10.— ; Reconnaissance à sainte Thérèse, Granges, 18.— ; Divers, par Oeuvre St-Augustin, Fribourg, 36.30 ; Pour mes parents vivants et défunts, 100.— ; Pour santé et grâce obtenues, Sion, 10.— ; Tronc de sainte Thérèse, 17.— ; Mme L. Imesch, Sierre, 10.— ; de P. M., Chalais, 50.— ; Anonyme, Sierre, 20.— ; Anonyme, 5.— ; Chanoine Delaloye, Révérendissime Vicair général, Sion, 20.— ; Mlle Philomène Balet, Sion, 2.— ; Pour guérison obtenue, par Rév. Abbé J. Delaloye, Sion, 10.— ; Anonyme, par Mme F.-O. W., Sion, 5.— ; Un prêtre, Sion, 50.— ; Scherflein, Saas-Fee, 5.— ; Mce Dutoit, Vuamans (Fribourg), 5.— ; Anonyme, St-Léonard, 5.— ; Pour demander une grâce importante, Sion, 5.— ; de Preux-Bayard, Sion, 10.— ; Gabrielle Fellay, Bramois, 5.— ; Anonyme, St-Léonard, 5.— ; Vve Philomène Rudaz, de Dominique, Chalais, 5.— ; Mme Mary Mayenzet, Newark (Amérique), 20.— (A suivre.) Compte de chèques N° c. 679.

Que la « petite Reine » daigne effeuiller ses plus belles roses sur nos chers bienfaiteurs. Leur générosité prouve une fois de plus combien son culte est heureusement répandu chez nous. Toutes ces offrandes que nous publions régulièrement expriment à merveille le combien grande est la confiance de la petite Sainte, chargée d'ailleurs providentiellement de nous rappeler que l'on n'a jamais trop de confiance dans le Bon Dieu si puissant et si miséricordieux. Actes de reconnaissance, ils expriment aussi combien est puissant son crédit auprès de Notre Père des Cieux. Curé de Granges.

Diplôme intercantonal pour l'enseignement du français

Le Département de l'Instruction publique du Canton du Valais porte à la connaissance des intéressés que les examens pour l'obtention du diplôme auront lieu en 1926 à Fribourg, les examens écrits les 7 et 8 mai ; les examens oraux les 11 et 12 juin. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser, avant le 31 mars 1926, à M. Auguste Schorderet, Directeur de l'Ecole secondaire des jeunes filles, à Fribourg, Président de la Commission, ou à M. Henri Besançon, insp. de l'enseignement secondaire à Lausanne.

Le germe du cancer découvert

Le germe du cancer aurait-il été, cette fois, découvert ? Le docteur Joseph Schumacher, de Berlin, affirme qu'il a enfin trouvé la cause de cet épouvantable fléau, sous la forme d'un microbe dont la taille est beaucoup moins petite qu'on aurait pu le croire.

Suivant le correspondant des « Daily News », le docteur Schumacher a soulevé sa découverte à la Société microbiologique allemande. Le germe, visible à l'aide d'un ultra-microscope, a la forme de la lettre « S » au bas de laquelle se trouve une légère prolongation de configuration globulaire.

« Ces microbes, a déclaré le docteur Schumacher, s'assemblent en véritable armée à la limite des tissus sains et malades. Le cancer se déclare quand la présence des microbes est accompagnée d'un mauvais fonctionnement des glandes lymphatiques. C'est donc dire que le cancer ne se déclare pas si ces glandes sont en bon état ; dans ce cas, les germes ne peuvent pas vivre. »

Cours centraux d'arboriculture

Le Département de l'Intérieur rappelle au public que des cours théoriques et pratiques d'arboriculture d'une durée de 3 à 4 jours seront organisés dans les principaux centres arboricoles du canton, si le nombre des inscriptions est suffisant.

Dans le cas contraire, les cours seront centralisés à Châteaufort, où les élèves recevront le dîner et, éventuellement, pour les plus éloignés, le logement gratuit.

Pour être admis, les élèves doivent être émancipés de l'école primaire.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 22 février au Service cantonal de l'Agriculture, à Sion. (Communiqué.)

IN MEMORIAM

Section « Souvenir valaisan »

Faut-il déjà le rappeler au public ? Le « Souvenir valaisan », section de « In Memoriam » est l'Association essentiellement humanitaire et patriotique, fondée, en son temps, pour venir en aide aux familles des soldats valaisans monts au service de la Patrie.

L'éloignement, que marque chaque année nouvelle, de cette terrible période de souffrances et d'épreuves que fut la guerre européenne tend à faire oublier certaines de ses conséquences cruelles et durables ; ces conséquences, beaucoup, cependant, les ressentent encore, là surtout où la garde des frontières a exigé le sacrifice d'un père, d'un mari ou d'un fils. La meilleure preuve des services qu'a rendus et que continue à rendre le « Sou-

venir valaisan », nous la trouvons dans les subsides qu'il a versés, jusqu'à ce jour, à des veuves et à des orphelins, subsides s'élevant à fr. 14.000.—. Ses ressources, bien que limitées, lui ont permis aussi de faire bénéficier plusieurs enfants d'une cure d'été à la colonie de vacances de Thyon.

Ce n'est pas l'emploi des fonds qui manque, mais bien plutôt les fonds eux-mêmes. Plus il y en aura et plus l'action bienfaisante du « Souvenir valaisan » sera étendue et efficace. Aussi, nous permettez-nous de recommander vivement que l'on fasse bon accueil à la carte de remboursement de membre pour l'année 1925-26. Serait-ce trop exiger que de suggérer à tous ceux à qui la guerre a laissé autre chose que des souvenirs douloureux, de s'inscrire comme membres passifs auprès de M. Ch. Luy, à Sion, caissier du « Souvenir valaisan ». Ce serait une petite obole de reconnaissance, bienvenue et bien placée.

Cours de chant grégorien

Le comité central de la Fédération des Sociétés de chant du Valais rappelle son prochain cours de chant grégorien. Actuellement les inscriptions dépassent la cinquantaine.

Les personnes désirant encore s'inscrire peuvent adresser leur demande sans retard et jusqu'au dimanche 21 février inclus, au Président de la Fédération : M. Magnin, Professeur à Sion.

Ce cours est absolument gratuit ; il aura lieu le dimanche après-midi et, suivant le nombre des participants, dans plusieurs localités.

Que toutes les personnes s'intéressant au chant grégorien profitent de ce cours. Comité central.

La terre a-t-elle tremblé ?

La nouvelle nous vient de Rolle. Une forte secousse sismique aurait été ressentie en Suisse romande jeudi matin, à 5 h. 35. Elle aurait été immédiatement suivie d'une autre secousse accompagnée d'une forte détonation, puis de plusieurs autres légères secousses.

Une nouvelle alerte se serait produite à 5 h. 55 et vers 6 h. 25 de nouveau, trois secousses auraient été perçues.

Le prix de la vie

Le chiffre index de l'Union suisse des sociétés de consommation indique, du 1er janvier au 1er février, un recul de 2,5 pts, arrivant à 159,6 points. Le recul provient, en premier lieu, de la diminution du prix du lait dans la plupart des villes et, en second lieu, du recul du prix des œufs et de la viande de veau, qui se fait sentir généralement à cette époque.

MARTIGNY-VILLE. — Société de Développement. — Les membres de la Société de Développement de Martigny-Ville sont convoqués en assemblée générale le mercredi 24 février à l'Hôtel Kluser, à 20 1/2 h. avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du protocole.
2. Reddition des comptes.
3. Rapport présidentiel.
4. Nominations statutaires.
5. Budget pour 1926.
6. Propositions individuelles.

La séance sera agrémentée par une intéressante causerie de M. Chaudet, directeur de l'Union Romande du Tourisme (Pro Léman) que nous avons déjà eu l'avantage d'entendre développer si chaudement l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations. M. Chaudet parlera du développement touristique et ferroviaire en Valais. A part les membres de la Société qui seront tous présents, le Comité invite cordialement toutes les personnes qui s'intéressent au développement de notre ville.

Les membres qui ont oublié de payer leurs cartes de cotisation pour 1925 et les personnes qui désirent entrer dans la Société sont priées de passer chez le caissier, J. Michellod. Le Comité.

MONTHÉY. — Monsieur Potterat se marie. — Tel est le titre de la nouvelle pièce vaudoise en 5 actes, tirée du roman de M. Benjamin Valloiton, par M. Marius Chamot, que le « Théâtre Vaudois » jouera deux fois seulement, à l'Hôtel de la Gare, à Monthey, dimanche 21 février, en matinée à 15 h. et en soirée à 20 h. 30.

Voici les titres promoteurs de ces cinq actes : 1. Au poste police ; 2. Chez le commissaire Potterat ; 3. Au magasin de modes de Mme Bolomey ; 4. A Biolley Orjulaz ; 5. M. Potterat se marie.

Partout, le « Théâtre Vaudois » refuse des centaines de personnes. Les retardataires qui ne les auront pas retenues à l'avance pourront encore trouver des places à l'entrée de la salle, dimanche, dès 14 h. 30.

RIDDES. — (Corr.) — La jolie trouvaillie de l'« abeille sans aiguillon » amuse beaucoup notre paisible cité. Nous ne voudrions cependant pas que l'ermite de la Farraz en subit un contre-coup grave. Mais il y a mieux : on est en train de chercher une nouvelle race de guêpes « sans aiguillon ». Nous faisons des vœux pour que ces recherches aboutissent. Ainsi on n'aura plus à craindre un redoutable ennemi pendant les fenaisons.

Messieurs les apiculteurs ne ménageront certainement pas leur concours.

Quoiqu'il en soit, chacun peut s'adresser au vénérable ermite de la Farraz pour obtenir la reine fécondée qui donnera naissance à des abeilles sans aiguillon. On

peut même s'aventurer dans les gorges ; il a dégelé aujourd'hui. L'ermite a oublié ce détail qui a son importance.

ST-LEONARD. — En procédant à un défoncement dans la région de Planis sur St-Léonard, des ouvriers ont mis au jour un squelette humain inhumé à moins de trente centimètres de profondeur. Détail curieux : le corps reposait sur une éminence de terrain et dans une position telle qu'il décrivait une courbe accentuée. Une sorte de poignard avec son fourreau a été découvert à proximité.

VEROSSAZ. — (Corr.) — On vient de retrouver le char et les objets enlevés à Vérossaz, dans la nuit du 15 au 16 courant. Ils se trouvaient sur le rocher qui surplombe la carrière de Chamorel à la Vorpillière, Daviaz. Cela laisse à supposer que les auteurs du méfait ne sont pas très éloignés.

SPORT

SKI

Une belle journée sportive

Le Ski-Club de Finhaut-Trient qui vient d'être fondé il y a quelques jours seulement et qui compte déjà une quarantaine de membres actifs et un grand nombre de membres honoraires, avait organisé, grâce à l'activité de son comité, dimanche 14 février, son premier concours à Trient. Ce concours comprenait une course de fond de 9 km. avec une différence de niveau de 300 mètres et une course pour enfants.

Un beau soleil et une neige encore bonne favorisaient tous les amateurs de ce sport ; aussi, très nombreuses furent les personnes accourues de près et de loin pour acclamer et encourager nos coureurs. Voici le classement :

Course de fonds. — 19 participants. — 1. Amey G., 43 m. 33 s. ; **2.** Goumand Hilaire, Giétroz, 44 m. 05 s. ; **3.** Frasseren J., Trient, 45 m. 37 sec. ; **4.** Amey A. ; **5.** Frasseren E. ; **6.** Lugon E. ; **7.** Hugon Os. ; **8.** Lugon M. Tous les coureurs sont arrivés en bonne forme.

Courses des enfants. — Nos jeunes éléments ont fait la joie de leur entraîneur et de leurs parents.

Que toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette journée sportive reçoivent ici les remerciements du Ski-Club de Finhaut-Trient.

Le Président : Gay-Crosier M.

FOOTBALL

Championnat suisse

Nous donnons ci-bas, à l'intention de nos lecteurs sportifs, les classements de Suisse Romande, soigneusement mis à jour.

Série A

Equipes	Matchs joués	gagnés	nuls	Perdus	Points
Etoile	8	6	2	0	14
Servette	8	5	0	3	10
Chaux-de-Fonds	9	4	1	4	9
Urania	7	4	0	3	8
Etoile-Carouge	9	3	2	4	8
Fribourg	9	4	0	5	8
Bienne	8	3	1	4	7
Cantonal	8	2	2	4	6
Lausanne	6	1	0	5	2

Demain ont lieu quelques matches importants : à Genève, Urania reçoit le leader Etoile, qui, avec peine, doit gagner ; Lausanne à la visite de Chaux-de-Fonds, ce dernier fournira probablement le vainqueur ; à Neuchâtel, la lutte sera serrée entre Etoile-Carouge et Cantonal.

Promotion

Servette Pr.	9	7	1	1	15
Montreux I	10	6	2	2	14
Monthey I	10	5	3	2	13
Forward I	9	6	0	3	12
Nyon I	9	3	3	3	9
Vevey I	9	2	2	5	6
Saint-Jean I	9	1	1	7	3
C. A. A. G. I	9	0	2	7	2

Demain à Genève, Monthey contre Servette, une victoire des Valaisans leur permettrait de nouveau tous les espoirs, souhaitons-la lui, bien que ce soit improbable. Egalement demain, Montreux-St-Jean, Forward-Nyon et C. A. A. G.-Vevey. Nous imprimons en gras nos favoris.

St-Maurice-Montreux

Demain, le Parc des Sports de St-Maurice sera le théâtre d'un très joli match. En effet, on nous annonce la visite de la redoutable et scientifique équipe de Montreux-Juniors.

Il ne faut pas que ce titre juniors rebute le public, car cette équipe compte des victoires sur nombre de clubs de série C ; son jeu est plaisant et effectif, et qui sait si notre équipe locale ne devra pas s'incliner.

Chacun voudra assister à cette belle rencontre, et encourager de ses applaudissements, et nos locaux et les sympathiques jeunes de Montreux. Met.

L'heureux fumeur de pipe. — Comme il est content, bien enfoncé dans son fauteuil ! C'est un plaisir de le voir sursauter si son tabac est parfumé. Toute la famille l'entoure. Savez-vous le secret de cette douce satisfaction ? C'est qu'il reçoit son tabac, à un prix très avantageux, directement de la Fabrique Léon Beck, à Krienz, No 17. Ami lecteur, ce plaisir est à ta portée. Consulte l'annonce qui paraîtra dans le « Nouvelliste » de mardi prochain.

AVIS. — Le « Nouvelliste » de ce jour contient 6 pages ; lire en deuxième feuille le commencement d'un nouveau feuilleton passionnant : « Le Trésor de la Chèvre-Roche ».



De petites jambes, droites et fortes

telles sont celles des enfants robustes. Trop souvent, hélas, on const. le contraire : un corps fluet sur de petites jambes maigres et chétives. Contre cela un seul moyen existe :

L'Emulsion SCOTT,

l'huile de foie de morue la plus fine qui contient des sels de chaux propres à la formation de l'ossature et qui est l'aliment idéal pour les enfants dont le développement des os se fait avec difficulté. Chaque cuillerée d'Emulsion SCOTT augmente la force des os.

Prix frs. 3.— et frs. 6.—

«Luy» Cocktail L'APÉRITIF RENOMMÉ

Banque Tissières fils & Cie Martigny

En conformité avec la convention signée avec l'Association des Banques valaisannes, et entrée en vigueur le 1er février, nous payons actuellement :

Dépôts à terme 3 à 5 ans 5 %

Caisse d'Epargne (autorisée par l'Etat et garantie par dépôt de titres suisses) 4 1/2 %

Comptes-courants à vue 3 1/2 %

Comptes-courants 3 3/4 - 4 3/4 % (BLOQUÉS ou à PRÉAVIS, selon durée et montants.)

CHANGES et toutes Opérations de Banque

Déposez vos fonds et faites vos affaires dans les banques valaisannes

JEUNE FILLE

sachant bien coudre cherche place comme femme de chambre ou pour aider dans un magasin.

S'adresser au Nouvelliste sous 823

On demande forte fille

capable de tenir un ménage et à l'occasion pouvant aider aux travaux de la campagne. Bons certificats exigés. Ferme Bochatay, Caillettes près St-Maurice.

On demande un bon domestique

connaissant tous les travaux de la campagne. S'adresser à Planchamp Paul à Vionnaz.

Ménage soigné à Martigny demande

jeune fille

de vingt ans environ possédant si possible des certificats S'adresser case postale 18 840, Martigny

OMÉGA 1926

1^{re} marque anglaise

Chaudières brisées

On offre à vendre

maison

grange, écurie, prés, vignes en bon rapport, le tout à Martigny.

S'adresser au Nouvelliste sous J. M.

Abreuvoirs galvanisés ou vernis.

Tablettes et prix chez M. A. Tschumy, constructeur à Yverdon.

Abonnez-vous au «NOUVELLISTE»

10 mois de crédit

2 HP Oméga, 875 fr.

3 HP. Jap 4 temps, 1295 fr.

5 HP. Jap 4 temps, 1530 fr.

8 1/2 HP. Jap T. T., 1750 fr.

Motos d'occasion, bas prix. Catalogue gratis. Ag. et demandé.

GARAGE CENTRAL, L'ISCHY-SAVARY, PAYERNE.

Imprimerie Rhodanique

JOURNAUX

pour comptabilité de RECEVEURS. Modèle de conception récente permettant un travail précis et net en regard des comptes de gestion. FIDUCIAIRE ROMANDE, MARTIGNY G. Dupuis, Téléphone 136.

On demande une **jeune fille** pour aider au ménage. S'adresser à Mme Marguerat, Savuit Lutry, (Vaud).

A vendre 1500 kg. bon foin, ou fils de campagne, collier de cheval usagé. S'adresser à M. Chabloz, St-Maurice.

On cherche **bonne à tout faire** de 18 à 25 ans. Bons gages assurés à personne sérieuse. Entrée de suite. S'adresser à MM. Duparc, frères, maraichers, route des Accacias 41, Genève.

Mesdames Ed. Chevalley, St-Saphorin, Lavaux, demandent

2 très bonnes effeuilleuses

ORGANISATION

de comptabilités en n'importe quelle méthode par la FIDUCIAIRE ROMANDE, MARTIGNY G. Dupuis, Téléphone 136

FOIN

à vendre quelques chars, on accepte brebis et moutons en paiement. Chez Rouillez ngt à Collonges.

jeune fille

On demande pour aider au ménage et servir dans un petit café à la montagne. Gage 40 fr. par mois. S'adresser au journal sous 185.

Jeune fille

est demandée pour aider dans un ménage à Sion. Offres sous P 575 S. Publicitas, Sion.

A vendre un wagon **foin de montagne** 1ère qualité. S'adresser au Nouvelliste sous E. D.

Soumission

La Société de Laiterie des Montagnes de la Bourgeoisie de St-Maurice met en soumission le transport du bois du Jorat au col pour l'alpage de Salenfs. Les soumissions doivent être adressées à Pochon Aimé-Louis, Epinassey, pour le 27 février. A la même adresse, on demande un berger pour la saison 1926.

Immeubles locatifs avec café-restaurant

A vendre, pour cause départ, au centre de Montreux, dans situation exceptionnelle, terrain à bâtir attendant, avec superbe vue. Rapport annuel fr. 12.500 Etablissement r-nommé avec borne clientèle. S'adresser sous O. 10639 L. à Publicitas, Lausanne, en indiquant si on désire reprendre le café.

IMPRIMERIE RHODANIQUE

Maison à vendre

A vendre à St-Maurice une maison d'habitation, place, et jardin de 205 m². Pour renseignements s'adresser à M. Mottet O. notaire, St-Maurice.

Vendeuse

sérieuse et de confiance, cherche place dans magasin de tissus, boulangerie ou autre. Certif. à disposition. Adresser offres sous chiffres P 563 S Publicitas, Sion.

Les timbres caoutchouc sont fournis vite et bien par l'Imprimerie Rhodanique.

A vendre une belle vache

d'Hérens, 6 ans, prête au veau (Primée 80 points); un **veau** femelle, 6 semaines, de bonne souche laitière. Luisier, Café Central, Fully.

L'Imprimerie Rhodanique livre tous genres de travaux pour le commerce et l'industrie.

Notre Vente d'Articles à 95 cts, 1.45 et 1.95

remporte chaque année de nouveaux succès. Tous les articles sont de première fraîcheur, choisis avec le plus grand soin et chacun peut être assuré, en faisant son choix dans cette liste, de réaliser une sensible économie

- | | | | |
|--|--|---|--|
| 1. 5 mouchoirs fantaisie, bords couleurs 0.95 | 53. 1 pelote coton à crocheter blanc ou crème, 1 crochet, 1 navette et 1 dé 0.95 | 99. 36 épingles à friser en fer 0.95 | 142. 3 échev. bon coton Vigogne pour chaussettes, gris, rose, beige ou gris-beu 1.45 |
| 2. 1 abat-jour organdi brodé 0.95 | 54. 1 pelote 50 gr. coton à tricoter perlé noir blanc ou brun et 1 pelote coton pr talons 0.95 | 100. 10 grosses pelotes coton à reprendre, noir et blanc. 0.95 | 143. 1 mouchoir rouge, brodé Montney et edelweiss, et 1 barette à cheveux fantaisie 1.45 |
| 3. 2 échev. 50 gr. belle laine à tricoter marine, noire, beige ou grise 0.95 | 55. 2 pochettes fantaisie nouveautés p. dam. 0.95 | 101. 2 gros pains savon parfumé, marque Whip et Son 1.45 | 144. 2 serre-tête avec peignes et barette 1.45 |
| 4. 10 m. large galon pour tabliers, 0.95 | 56. 5 m. tresse de soie couleurs 0.95 | 102. 1 natte de Chine pour devant de porte, 60 X 90 cm. 1.45 | 145. 1 joli jeu pour enfants 1.45 |
| 5. 1 beau linge de toilette, 0.95 | 57. 1 grande boîte luxe poudre de riz 0.95 | 103. 1 grand coussin à broder, dessiné sur toile de fil et 1 échev. coton perlé DMC 1.45 | 146. 15 bobins de 30 m. soie à coudre, teintes assorties. 1.45 |
| 6. 1 bloc papier à lettre toilé, 100 feuilles 0.95 | 58. 1 paire ciseaux à broder, 1 centimètre et 25 aiguilles assorties 0.95 | 104. 1 ceinture porte-jarretelles avec 2 jarretelles, très bonne qualité, 1.45 | 147. 1 m. beau ruban soie large, toutes teintes, pour cheveux 1.45 |
| 7. 1 ouvrage à broder, toile de fil, 0.95 | 59. 1 miroir à poser 0.95 | 105. 1 maillot coton rayé pr garçonnet, 1.45 | 148. 18 dz. boutons porcelaine à 2 et 4 trous 1.45 |
| 8. 100 feuilles papier à lettre et 50 enveloppes blanches, format assorti 0.95 | 60. 10 paquets épingles à cheveux, droites ou ondulées 0.95 | 106. 1 camisole coton écru, manches longues pour dames 1.45 | 149. 1 glace à main ovale, monture celluloïd blanc. 1.45 |
| 9. 1 natte de porte, 35 X 60 cm., 0.95 | 61. 12 d. boutons métal p. pantalons, grands assorties 0.95 | 107. 2 paires bas coton tissé noir, p. dames 1.45 | 150. 12 pièces de 3 m. cheville croisée blanc, 3 largeurs, 1.45 |
| 10. 2 mouchoirs Jacquard, ourlés, 50 cm. 0.95 | 62. 12 d. boutons de nacre ordinaires 0.95 | 108. 1 pantalon tricot blanc pr bébés, 1.45 | 151. 1 tablier sommelière, bonne toile blanche, garni festons et broderie 1.95 |
| 11. 2 bavettes, piqué molletonné avec broderies 0.95 | 63. 12 d. excellentes pressions noires et blanches assorties 0.95 | 109. 1 paire jarretelles soie, pr messieurs, 1.45 | 152. 3 morceaux savon Cadum, 1.95 |
| 12. 3 grands mouchoirs blancs ourlés 0.95 | 64. 3 d. boutons à bascule pour cols 0.95 | 110. 1 gros démolé blanc, très fort 1.45 | 153. 3 morceaux savon Palmolive, 1.95 |
| 13. 3 échev. 50 gr. coton écru 0.95 | 65. 1 paire boutons manchettes, qualité supérieure et 1d. boutons p. cols 0.95 | 111. 1 paire ciseaux couturières et 1 centimètre automatique, 1.45 | 154. 1 taie d'oreiller avec jours et motif brodé 1.95 |
| 14. 1 p. chaussettes bon coton Vicogne gris 0.95 | 66. 1 beau collier nouveauté perles de bois couleurs, forme chute 0.95 | 112. 10 m. ruban lavable tout soie 1.45 | 155. 1 serre-hanches en coutil avec busc. 1.95 |
| 15. 1 tube pâte dentifrice Sérodent et 1 brosse à dents 0.95 | 67. 6 m. toile cirée dentelle pour rayons 0.95 | 113. 1 paire bretelles avec pattes interchangeables, pour hommes, 1.45 | 156. 1 pantalon de sport, jersey pour dames 1.95 |
| 16. 1 grand flacon lotion pour les cheveux 0.95 | 68. 1 boîte chablons avec pinceaux et couteur et 4 échev. coton à broder 0.95 | 114. 10 échev. de soie lavable à broder, 1.45 | 157. 1 bel. cravate à nouer, tout soie, p. mess. 1.95 |
| 17. 1 camisole-tricot coton fin blanc, sans manches, 0.95 | 69. 1 plumier bois dur, garni plume, gomme, porte-plume et crayon 0.95 | 115. 10 m. large dentelle coton 1.45 | 158. 1 belle ceinture fantaisie, genre peau de daim, pour dames, 1.95 |
| 18. 1 paire bas côte 1/1 noir, pr jeunes filles 0.95 | 70. 5 cartes coton à reprendre mercerisé et 1 œuf pour bas 0.95 | 116. 10 m. dentelle de fil 2 cm, sur carte, 1.45 | 159. 1 paire chaussettes, côte 2/2, pure laine, pour hommes, 1.95 |
| 19. 1 paire chaussettes fantaisie, carreaux ou rayures pour messieurs, 0.95 | 71. 5 bobins coton à fauiller et 1 bobine fil de machine 500 yards 0.95 | 117. 5 dz. lacets fil pour chausseries, 1.45 | 160. 3 m. taie blanche ordinaire sans apprêt 1.95 |
| 20. 4 mouchoirs blancs ourlés, bords rayures couleurs 0.95 | 72. 3 bobines fil de machine, 500 yards, noir ou blanc 0.95 | 118. 1 grosse boîte poudre de riz Malacéine 1.45 | 161. 2 m. excellente cotonne Vichy, teintes foncées, pour tabliers, 1.95 |
| 21. 6 petits mouchoirs enfants, sujets imprim. 0.95 | 73. 6 mouchoirs blancs avec ourlet à jour, 26 cm. 0.95 | 119. 10 m. tresse de laine noire, pour border 1.45 | 162. 1 col marin bleu foncé ou bleu nattier, garni lacets blancs, pr costumes de garçonsnets, 1.95 |
| 22. 4 bonnes lavettes, 25 cm. 0.95 | 74. 1 bracelet nouveauté, ravissants modèles 0.95 | 120. 15 m. dentelle torchon pour lingerie, 1.45 | 163. 2 serviettes de tables damiers, beau coton et 1 grande lavette, 1.95 |
| 23. 6 d. boutons os noir en blanc assortis 0.95 | 75. 18 épingles de corne pour cheveux 0.95 | 121. 2 échev. 50 gr. de belle laine Schaffhouse 4 fils et 1 jeu aiguil. à tricoter nickelées 1.45 | 164. 3 m. rideau blanc, guipure, bonne qualité et 1 dz boucles os 1.95 |
| 24. 5 m. ruban taffetas, No 5, 0.95 | 76. 2 pochettes toile de soie, brod., jol. coul. 0.95 | 122. 3 linges de cuisine ourlés av. bord. rouge 1.45 | 165. 1 camisole très beau coton souple, manches longues pour dames, 1.95 |
| 25. 3 m. ruban taffetas No 9 0.95 | 77. 1 démolé, 1 peignette et 1 barette 0.95 | 123. 4 m. large galon double face, pour border les descentes de lit 1.45 | 166. 4 morceaux savon Marseille, 300 gr. et 1 linge de cuisine 1.95 |
| 26. 12 boutons, 4 trous, pour vestons et 12 boutons pour gilets 0.95 | 78. 1 large barette et 2 grandes épingles de corne 0.95 | 124. 6 mouchoirs à carreaux ourlés p. enfants 37 cm. 1.45 | 167. 1 paire pantoufles feutre marine, No 37 à 40, 1.95 |
| 27. 5 m. cordon de soie toutes teintes, 0.95 | 79. 5 enveloppes shampoing Tête d'or 0.95 | 125. 25 bobins de cordonnet pr piqûres, couleurs assorties, 1.45 | 168. 1 brassière fin coton blanc, mercerisé, jolis dessins, 1.95 |
| 28. 5 pochettes de papier à lettre, enveloppes doublées, 0.95 | 80. 5 m. élastique p. blouse, noir ou blanc, 0.95 | 126. 1 paire gants jersey, bonne qualité, noir ou couleurs, p. dames, 1.45 | 169. 2 cols doubles empesés pour messieurs et 4 boutons de cols, 1.95 |
| 29. 500 punaises acier 0.95 | 81. 3 m. élastique à boutonnières 0.95 | 127. 1 paire bas pure laine, décatie blanc ou beige pr bébés, 1.45 | 170. 1 bon fer à friser et 1 lampe pour fer à friser 1.95 |
| 30. 200 enveloppes commerciales bleues 0.95 | 82. 1 paire jarretelles p. dames, artic. soig. 0.95 | 128. 1 paire bas mercerisés, teints mode pr dames 1.45 | 171. 1 beau tablier enveloppant, blanc, garni broderie, pour fillettes, 1.95 |
| 31. 1 crayon porte-mines et 1 porte-plume galalithe 0.95 | 83. 5 filets cheveux véritables et 10 paquets épingles à cheveux invisibles 0.95 | 129. 6 mouchoirs avec initiales pour dames, 1.45 | 172. 2 paires chaussettes, beau coton fin, noir pour messieurs, 1.95 |
| 32. 1 dz. crayons octobone Faber 0.95 | 84. 3 dz. lacets fil, noirs, extra p. chaussur. 0.95 | 130. 1 culotte caoutchouc pour bébés, 1.45 | 173. 1 grand porte-monnaie cuir, 3 compart. 1.95 |
| 33. 10 pattes de bretelles extra fortes, mercerisées 0.95 | 85. 6 triangles de laiton et 15 pinces pour brise-bise 0.95 | 131. 1 boîte luxe poudre de riz Dorgès et 1 houppette 1.45 | 174. 1 paire beaux brise-bise, encadrés, et 10 pinces pour brise-bise, 1.95 |
| 34. 8 m. ruban régence, bonne qualité 0.95 | 86. 6 dz. boutons automatiques pour pantalons en boîtes de 1 dz., 0.95 | 132. 1 pelote laine fantaisie et 1 jeu 2 longues aiguilles à tricoter 1.45 | 175. 1 paire chaussettes fines, pure laine noire et 2 cartes laine St-Pierre pour reprendre 1.95 |
| 35. 1 couteau militaire, grandeur moyenne 5 outils 0.95 | 87. 3 dz. forts lacets, coton noir p. chaussur. 0.95 | 133. 1 carte contenant 6 dz. jolis boutons nacre assortis, 1.45 | 176. 3 cols souples, beau reps blanc, pr messieurs, tous les numéros, 1.95 |
| 36. 1 paire ciseaux à broder, Cigogne, 0.95 | 88. 10 m. cache-points blanc, jolis dessins, 0.95 | 134. 1 ceinture glacée pour dames, larg. 5 cm., noire ou marine, 1.45 | 177. 3 pelotes laine couleurs, 2 fils, pour casaquins 1.95 |
| 37. 1 paire bons ciseaux couturière 0.95 | 89. 10 m. feston blanc simple 0.95 | 135. 1 flacon luxe, eau de Cologne avec stylilgonte et une boîte de poudre de riz Malacéine 1.45 | 178. 1 poche noire, 2 compart. p. sommelière 1.95 |
| 38. 12 dz. éping. de sûreté noir et blanc ass. 0.95 | 90. 15 m. beau cache-points couleurs 0.95 | 136. 1 paire grands ciseaux de couturière, 1.45 | 179. 1 polissoir à ongles, peaux interchangeables, 1 boîte à poud. fant. et 1 houppette 1.95 |
| 39. 1 boîte 100 gr. épingles acier 0.95 | 91. 12 pièces cheville India blanche, largeurs assorties 0.95 | 137. 12 dz. boutons de nacre ordinaires 1.45 | 180. 3 échev. coton anglais et 2 écheveaux coton perlé à broder 1.95 |
| 40. 600 épingles de couture assort. sur carte 0.95 | 92. 1 paire jarretelles pour messieurs et 4 pattes bretelles extra fortes 0.95 | 138. 1 carte composée de: 1 démolé, 1 râteau, 1 peigne de sac, 1 peignette, 1.45 | |
| 41. 1 soutien-gorge, jol. qualité 0.95 | 93. 1 boîte de 3 savons emballés et parfumés aux fleurs 0.95 | 139. 1 brosse à dents et 1 bon savon de toilette, 1.45 | |
| 42. 1 ceinture, noir ou couleurs, bonne qualité, pour dames, 0.95 | 94. 3 pains de 130 gr. savon de bain extra 0.95 | 140. 4 m. dentelle blanche, belle imitation de fillet, 1.45 | |
| 43. 1 beau démolé, coul. vives, nouveauté 0.95 | 95. 1 paire dessous de bras, doublés, forme nouvelle, 0.95 | 141. 1 papeterie fantaisie contenant 25 feuilles marbrées et 25 enveloppes doublées 1.45 | |
| 44. 10 m. dentel. de fil sur carte, larg. 1 1/2 cm. 0.95 | 96. 1 m. élastique frisée soie, extra forte 0.95 | | |
| 45. 10 m. pointon de fil sur carte 0.95 | 97. 1 flacon brillantine et 1 savon de bain 130 grammes, 0.95 | | |
| 46. 5 m. entre-deux de fil 0.95 | 98. 1 dz. de bons bigoudis peau et 1 paquet grandes épingles à cheveux 0.95 | | |
| 47. 3 pièces extra fort pour border les coutures, noir ou blanc, 0.95 | | | |
| 48. 4 bobines fil Dorcas, noir et blanc, No 14 et 16 et 25 aiguilles à coudre 0.95 | | | |
| 49. 3 rouleaux de 10 m. papier dentelle pour rayons 0.95 | | | |
| 50. 1 flacon parfum et un savon de toilette 0.95 | | | |
| 51. 3 gros bobins faux-fil et 4 cart. fil de lin 0.95 | | | |
| 52. 1 flacon eau dentifrice Botot et 1 savon monstre 0.95 | | | |

AVIS CONCERNANT NOS CLIENTS DU DEHORS: Les commandes seront exécutées aussi rapidement que possible; toutefois nous serons obligés de les classer dans l'ordre de leur arrivée. Pour commander, une carte postale suffit.

Indiquer seulement le numéro des articles choisis.

Grands Magasins

Ville de Paris

Monthey



FEMMES QUI SOUFFREZ

de Maladies Intérieures, Métrite, Fibromes, Hémorragies, Suites de couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches, etc.

REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, uniquement composé de plantes sans aucun poison. C'est la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

FEMMES qui SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez sans plus tarder, faire une cure avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

c'est le salut de la femme

FEMMES QUI SOUFFREZ de Règles irrégulières accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, de Vertiges, d'Étourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc.

Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs, Étourdissements et tous les accidents du RETOUR d'ÂGE, faites usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui vous sauvera sûrement.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen (France) se trouve dans toutes les pharmacies. Le flacon, 3.50. Dépôt général pour la Suisse: André JUNOD, pharmacien, 21, Quai des Bergues, à Genève.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.



Regulateurs modernes Superbes ornements d'intérieur. 4 ans de garantie 7 mois de crédit. Cabinet chêne ou noyer, verres à biseaux, haut. 60 cm. cadran et pendule argentés et dorés. N° 311 Sonnerie cathédrale, heure et 1/2 heure, comptant fr. 90, -acompte fr. 20, - à terme - 97, - par mois - 10, - N° 310 Sonnerie idéale 3 tons cathédrale comptant fr. 117, -acompte fr. 26, - à terme - 126, - par mois - 14, - N° 313 sonnant les 1/4, carillon Westminster, 5 tons cathédrale comptant fr. 170, -acompte fr. 35, - à terme - 185, - par mois - 20, - Au comptant 10 % - Ces régulateurs sont d'une fabrication très soignée. Ils sont exactement comme le dessin ci-contre.

Viticulteurs!

Les expériences faites en 1925 ont prouvé que le traitement à la Nicotine est indispensable dans la lutte contre les vers de la vigne.

N'hésitez donc pas à vous assurer maintenant déjà la quantité nécessaire pour la prochaine campagne en demandant la

Nicotine Vonder Muhll, 15 %

(titrage attesté par le Laboratoire Cantonal) Tout en protégeant l'industrie et le commerce du pays vous aurez un produit absolument garanti.

Agents exclusifs pour le Canton: DELALOYE & JOLIAT, AGENCE AGRICOLE, SION

Des dépôts de la Nicotine Vonder Muhll de Sion seront établis dans toutes les localités du vignoble valaisan.

Le Crédit Sierrois S.A. à SIERRE et AGENCE à MONTANA Capital - actions et Réserves Frs. 1.200.000 paie les taux les plus élevés du jour en COMPTES-COURANTS A VUE en CAISSE D'ÉPARGNE autorisée par l'Etat et au bénéfice de garanties spéciales sur OBLIGATIONS ou en COMPTES BLOQUÉS La Direction.

AUTO - DEMENAGEUSE Téléphone 66 Garage Goëgel, St-Maurice

Agriculteurs, Syndicats utilisez les ENGRAIS DE MARTIGNY Non seulement vous aurez des produits de la plus haute valeur à des prix au moins aussi avantageux que ceux des engrais importés, mais vous favoriserez l'Industrie Nationale Superphosphates - Phosphazotes Engrais universels au sulfate d'urée Représentants pour le Valais: M. M. Torrione Frères, Martigny-Bourg.

JAZ Lumineux Luit dans l'obscurité Grâce à son produit spécial radio-lumineux quatre modèles cadran blanc 12 et 16 fr. lumineux 14.50 et 20 fr. COMPTEUR DE PRÉCISION

Teinturerie Louis Gingins Payerne Teinture et Nettoyage de tous vêtements et tissus Noirs pour deuils rapides et soignés Dépôt à Sion: Mme Varone-Frasseren, nège. Dépôt à Martigny: Mme Darioli-Laveggi, nège au Bourg.

REGENERATEUR ROYAL Le Roi des Fortifiants à base de jaune d'œufs frais et d'extrait de viande associés à des toniques puissants contre faiblesse générale anémie La grande bouteille: avec fer 9 francs sans fer 8 francs Pharmacie MORAND MARTIGNY Nombreuses attestations

AVIS Pour avoir un joli chez-soi, achetez votre mobilier à la Fabrique de Meubles Widmann Frères SION Prés de l'Eglise protestante Catalogue et devis gratuits. Prix modérés.

Il est bon de s'en tenir en cuisine à des produits de bonne qualité, et qu'une longue expérience a fait apprécier aux ménagères. Les Produits Maggi: Potages, Arome et Bouillon en Cubes, sont de ceux-là.

FABRIQUE DE CHALETS WINCKLER & Cie, FRIBOURG Prix bloc-forfait. Projets et devis à disposition. IMPORTANT RABAIS sur commandes passées de suite pour travail d'hiver.

Charrues „HENRIOD“ Marche incomparable et labours parfaits dans tous les terrains. Traction légère. Construction solide. Roues „Patent“ à réservoir d'huile. Régulateur automatique NOUVEAU! GRAND SUCCÈS! Le problème du collage de la terre sur le versoir est résolu par nos versoirs „Passe-partout“ américains. Garantie sur facture. Prix avantageux. Médaille d'or à l'exposition de Berne 1925. S. A. des Etablissements Henriod Frères Machines agricoles, Echallens, Tél. No 12.

Comprimés LACTUS Il est prouvé que les Comprimés LACTUS sont le meilleur des produits pour l'élevage des veaux et porcelets. Leur qualité se passe de réclame tapageuse, ce qui permet de les livrer à un prix plus avantageux. La caisse de 5 kg., franco poste, Fr. 4.-. Par 4 caissettes au moins, franco gare. Fr. 3.60. Rabais par quantité. En vente dans tous les magasins ou à la fabrique Comprimés Lactus, Sion

TH. LONG BEX - Agent général d'Assurances - BEX Téléphone 20 Assurance Mutuelle Vaudoise Accidents et Responsabilité civile Toutes nos polices ont droit à la répartition annuelle des bénéfices Pour fortifier l'organisme aucun élixir n'est comparable à Elchina Flacon: 3.75; double flacon (très avantageux): 6.25 - En vente dans les pharmacies -

La mère soucieuse de la santé de sa famille sait depuis longtemps qu'il ne faut pas de boissons excitantes pour le ménage. Pour le bien de tous, elle emploie exclusivement la boisson à la fois aromatique et non nuisible faite avec le Café de malt Kathreiner - Kneipp.

1 FEUILLETON DU NOUVELLISTE Le Trésor de la Chèvre - Roche

I. L'amour vient vite Le 10 mai 1869, Florian, premier maître-tailleur de Thuillères, s'était levé de grand matin, particulièrement gai et dispos. Ce n'était pourtant pas le beau temps qui le mettait ainsi en bonne humeur: un brouillard froid et humide voilait les flancs doucement arrondis des monts Faucille et s'étendait même jusqu'aux premières maisons du village, menaçant à tout moment de se résoudre en pluie. Florian se préoccupait donc beaucoup moins de la brillante parure du mois de mai que de sa propre toilette. Mettre déjà le mercredi une chemise blanche au col empesté est un luxe coupable; telle est l'observation pleine de bon sens que fit Mme Blech, sa mère, lorsqu'il sortit de derrière les rideaux de lit en passant ses bretelles rouges par-dessus son plastron éblouissant. Au nom du ciel, qu'as-tu donc aujourd'hui? L'année passée tu n'as jamais porté ces bretelles, excepté à Noël, et maintenant tu les mets un jour de semaine pour aller à l'ouvrage! Il y a quelque chose là-dessous, une bêtise! Florian, sois raisonnable! Ces raisins-là sont trop verts pour toi, et

pendant que tu fais le pied de grue, on épouse derrière ton dos les meilleures jeunes filles, dont tu pourrais avoir dix pour une. Tandis que sa bonne mère le morigénait ainsi, Florian s'était planté devant son petit miroir; il sifflait «prestissimo» un air ancien, tout en nouant sa cravate du dimanche, un foulard de soie rouge qui avait coûté six francs à Vittel; il acheva enfin un noué hardi dont les deux bouts voltigeaient à droite et à gauche comme des drapeaux. Florian avait une jolie moustache brune dont les pointes fines rivalisaient de longueur avec celles de la cravate. Il examina ensuite une à une les différentes parties de son visage, dont le miroir, tourné dans tous les sens, lui renvoyait fidèlement les traits bien connus. D'abord ses joues trop maigres. « Cela donne un air intéressant et noble; à Paris et dans les autres grandes villes, il est de mode d'être maigre », expliquait Florian aux bons villageois un peu bornés qui lui demandaient des nouvelles de sa santé. Son nez était long, pointu, un peu courbé. Mais Florian n'admettait pas qu'on le confondit avec un nez juif. « J'ai un profil d'aigle, ou bien un profil antique », disait-il quand on émettait des doutes sur sa généalogie. En parlant de ses yeux noirs, il déclarait que le cardinal de Retz n'avait pas un regard plus pénétrant. Quant à ses épais cheveux bruns, qui tombaient en boucles sur son col, il suffisait à Florian de rejeter sa tête en arrière et de passer sa main dans leurs molles ondulations pour en étaler toute la beauté.

La mère se tut; le fils cessa de siffler pour se mettre à chanter: «La rose ne fleurit qu'une seule fois». En même temps, il passait sa blouse et prenait sa casquette noire. Puis, n'ayant que ses chaussettes aux pieds, il se rendit à la cuisine. L'instant d'après, au lieu du claquement familier des sabots, Mme Blech entendit un craquement significatif. Elle accourut aussitôt, poussée par un pressentiment. Mais la chose épouvantable était faite. Chaussé de ses souliers du dimanche, l'insouciant Florian avait franchi le seuil et marchait sur la route sans tenir compte du temps, et ce fut en vain qu'elle lui cria: - Veux-tu nous ruiner, Florian? Ils ont coûté dix francs! Puis elle entra dans la chambre et murmura en secouant la tête: - Il n'est plus loin de devenir fou, et il ne le sera pas à moitié; car jamais cette jeune fille ne voudra de lui. Cependant le jeune homme ne paraissait pas partager cette idée. Il suivait d'un pas élastique la route de Darney en chantonnant: «O belle! de ces beaux jours souvenirs-toi!» La belle à qui s'adressait mentalement sa chanson n'était rien moins que Rose, la fille du meunier de Bonneval. Il l'avait rencontrée trois fois, et ces trois fois étaient aussi présentes à son esprit que les trois jours de la semaine commencée. Un an auparavant, revenant de son tour de France, il se traînait vers son village, excessivement fatigué. Son mince bagage lui paraissait bien lourd, et ses jambes incapables

de faire encore les dix kilomètres qui le séparaient de Thuillères. Comme il cheminait ainsi, passa près de lui un petit char à ridelles attelé d'un cheval rapide de la race vosgienne. C'est alors qu'il vit son adroite pour la première fois. Elle était assise sur le siège à côté du meunier. Ayant aperçu le piéton, la jeune fille mit sa petite main sur le poing de son père pour l'engager à s'arrêter. Florian resta persuadé qu'elle avait fait cela parce que le regard suppléant du voyageur l'avait émue. Le meunier tira la bride et invita Florian à monter dans la voiture; celui-ci accepta joyeusement et s'assit sur un tas de sacs vides. Arrivé devant la maisonnette de sa mère, le jeune homme prit congé de l'obligeant meunier et le remercia; en même temps il lui annonça son prochain établissement comme marchand-tailleur et se recommanda à sa bienveillance. La jeune fille lui demanda avec un sourire à la fois amical et espiègle s'il était aussi tailleur pour dames. Florian, à son grand regret, dut lui avouer que non. Telle fut leur première rencontre. La seconde eut lieu pendant le carnaval. Florian, déguisé en roi-mage, s'était rendu au moulin solitaire avec quelques camarades. Il se flattait qu'en cette occasion il avait su se mettre dans les bonnes grâces de la jeune fille; c'est à lui le premier, du moins, qu'elle avait toujours versé à boire. La troisième fois, enfin, il l'avait rencontrée seule; il y avait eu de cela quatre semaines le dimanche précédent. Il se mit à marcher à côté d'elle; elle n'en parut pas

contrariée et l'écouta avec complaisance lorsqu'il raconta que ses affaires allaient bien et que chaque semaine lui apportait quelque nouveau client. Il s'enhardit même jusqu'à lui faire entendre que sa mère, sa parenté et ses connaissances le poussaient toujours au mariage en lui représentant qu'un commercant bien-posé ne devait pas rester célibataire; il ajouta que jusqu'à présent il n'avait pas voulu se lier. Il lui avait bien semblé qu'à ces mots et sous son regard elle avait un peu rougi, mais il n'aurait pu en jurer, car à ce moment le soleil se couchait. Doué d'une vive imagination, comme presque tous ses confrères, Florian s'était bientôt complètement épris de cette jeune fille, et un soir il confia à sa mère ébahie qu'il épouserait Rose Richard ou qu'il ne se marierait jamais. La bonne femme s'effraya. Elle trouvait son fils bien téméraire d'élever ses vœux jusqu'à la fille unique du riche meunier, et elle lui conseilla de viser un peu plus bas, ou il serait sûr du succès. Mais il resta sourd à ses sages conseils. Evidemment il préférait courir les risques d'un refus. Depuis la dernière rencontre de Florian avec Rose, le père Richard avait passé chez le jeune homme afin de l'engager à la journée, selon l'ancien usage. Le meunier avait besoin d'un habit neuf pour lequel il allait acheter ce jour même le drap à Vittel. Le jeune homme attribua cette démarche du père à l'influence de sa fille. Il ne se trompa pas. (La suite page suivante).

Voici la véritable Machine Universelle qui peut aider l'artisan sur bois sans l'écraser de frais généraux.
Coût: 780fr

MOULURE SUR DANNE & GRÈTE
CIRCULE BOIS
RABOTE 300/100
MORFAISE 0-10/100
TABLE MOBILE
FORCE 1HP
PALIERS AVEC ROULEMENTS A BILLES

R.LASSUEUR Ste Croix

Dépositaire pour la Suisse Romande: **Otto CAMPICHE, YVERDON**

350 machines fonctionnent partout en Suisse à la satisfaction des maîtres d'état. Demandez aujourd'hui même où vous pouvez en voir fonctionner une dans votre région.

Vente aux enchères

Les enfants de Barman Louis, de Sigismond, émigrés, exposeront en vente par voie d'enchères publiques, le 21 février courant, dès 14 heures au Café Central à St-Maurice, une part de maison, place et bucher sis à St-Maurice.

Les prix et conditions seront lus à l'ouverture des enchères.

P. o., OSW. MOTTET, notaire.

Immeubles à vendre

Pont de Bramois sur Sion, à l'entrée du Village.
a) Batiment-habitation rez-de-chaussée et 2 étages de 5 et 3 pièces.

b) grange-écurie attigüe, hangar et dépendances avec installations électriques.

c) jardin-verger bien arborisé de 5000 m2 environ, le tout attenant et joignant la route cantonale.

Grandes facilités de paiement

Conthey-Place, au nord du village attenant à la route cantonale.

a) Batiment d'habitation 2 étages de 4 pièces.

b) grange-écurie, dépendances.

c) verger arborisé de 1500 m2 environ, le tout attenant.

Facilités de paiement

Pour traiter, s'adresser à l'Etude Alex Lathion, avocat et notaire, Sion.

Technicum cantonal de Bienne

Ecoles spéciales pour architecture, mécanique et électricité. Ateliers pour mécaniciens, horlogers et arts industriels. Divisions pour fonctionnaires des postes et chemins de fer et employés de commerce

Inscriptions jusqu'au 20 avril. La Direction.

AGRICULTEURS!

Nettoyez vos vaches avec la **POUDRE pour VACHES VÊLÉES**, de la

PHARMACIE de l'ABBATIALE à PAYERNE

Prix du Paquet fr. 1.50. Dep. fr. 10.- exp. franco de port et d'emballage dans toute la Suisse. Pour faire retenir les vaches. Prix du paquet, fr. 1.30.

La Fabrique de Clôtures **CHERIX FRERES** succ. de PICHARD & Cie BEX, livre toujours aux meilleures conditions tous genres de clôtures en bois Prix-cour. gratuit sur demande

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE CHAMONIX

CHAMONIX — LE FAYET — ST-GERVAIS-LES-BAINS

Dépôts à 1 an **6%**

Avances de francs suisses contre dépôt de francs français.

Sécauteur d'Yverdon fr. 8.50

Tout sécauteur ne donnant pas satisfaction sera échangé Vente exclusive:

J. & G. Luisier, fers, Martigny-V.

LANCES BAMBOU pour le traitement des arbres fruitiers en longueurs de 2, 3 et 4 mètres

Dans tous les bons magasins

Bricellets au Beurre
J. Tairraz
MARTIGNY

Augmentation de notre Bilan

1905	Fr.	786.369.91
1910	Fr.	9.132.439.14
1915	Fr.	13.602.659.—
1920	Fr.	41.252.365.23
1925	Fr.	58.600.000.—

Pour participer au bénéfice, procurez-vous une

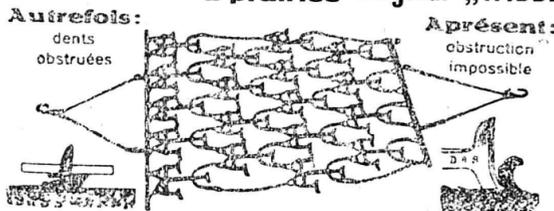
PART SOCIALE

Dernier dividende: 5 1/2 %

Banque Coopérative Suisse

SIERRE MARTIGNY BRIGUE
ST-GALL, ZURICH, BALE, AU, APPENZELL, OLTEN, RORSCHACH SCHWYZ, WIDNAU

HERSES à ancrés Original „WIDDER“



est la meilleure herse actuelle

HERSES à bèches Original „WASSIS“

Charrues - Rouleaux pour champs ou prairies - Cultivateurs Distributeurs à engrais - Semoirs - Tracteurs

PIÈCES DE RÉSERVE POUR FAUCHEUSES:

„Adriance“ „Cormick“ „Deering“ „Helvetia“ „Massey-Harris“ „Osborne“

Prospectus à disposition

FRITZ MARTI Soc. Anon., Berne

Dépôt et Ateliers à YVERDON

REPRÉSENTANTS: PILLET FRÈRES, à Martigny

PRÊTS

sur hypothèques, nantissements et cautionnements

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions

Banque Coopérative Suisse

MARTIGNY — SIERRE — BRIGUE

AUX GOURMETS!

Fabrique de la Moutarde d'Aigle

LA MEILLEURE LA PLUS RICHE

MOUTARDE RICHARÔME

MOUTARDE D'AIGLE MOUTARDE AROMATIQUE

Avis aux fiancés

N'achetez pas votre mobilier avant d'avoir vu mes modèles de tous styles en chambres à coucher, salles à manger, cuisine. N'importe quel modèle est fourni à des prix défiant toute concurrence, garantie sérieuse. Divans fauteuils, toutes installations d'appartements. Livraison franco domicile. Voyage remboursé à tout acheteur. C. Guignat, ameublements, Place du Marché, Bex, Tél. 65.

Caramels Pectoraux Kaiser
avec les 3 sapins
contre **LA TOUX**
l'enrouement, l'engorgement, le catarrhe, employé avec succès depuis plus de 7000 attestations de 30 ans. 7000 de toutes les classes prouvent son efficacité sans concurrence. Paquets à 30 et 50 cts., boîte à 1 fr.

En vente chez:
St-Maurice: Montanero & Cie
Martigny: J. Lugon-Lugon
Bramois: Henry Gay, épici.
Salins: A. Heumann, épici.
St-Pierre des Clages: Vve Antome-Maye
Bex-les-Bains: J. Rosselet, pharmacie et dans les pharmacies et drogueries.

Liquidation totale

de mobilier, literie, armoires buffets de cuisine, canapés, tables, machines à coudre, bicyclettes, etc. E. Vérollet, Fully.

Achetez la mach. „Helvetia“
Seule marque suisse!

Petits paiements mensuels
Demandez nouveaux prix réduits avec catalogue gratuit No 127.
Fabrique suisse machine à coudre S. A. Lucerne

SÉCAEUR

pr la vigne et campagne en acier anglais forgé modèle suisse 1.95
» suisse fort 2.50
» suisse 21 cm. 3.75
» suisse extra 4.50
» Valais soigné 5.—
» Neuchâtel 5.50
» M. Neuchâtel 22 cm. fort 6.50
» Modèle Vevey 19 cm. 7.50
» Modèle Parisien 18 cm. 5.95
» Mod. Parisien 19 1/2 cm. 6.85

Charcuterie Gustave BURNIER

5, Palud, 5 Lausanne
expédition ses délicieux:
Jambonneaux fumés à fr. 3.— le kg.
Bajoues (maigre) à fr. 3.— le kg.
Lard gras à fr. 2.80 le kg.
Saucisson ménage, extra à fr. 4.— le kg.
Marchandise d. pays, 1^{er} qua.

Gruyère

gras, belle pâte, le kg. 2.80, mi-gras 2.45, bon maigre, fr. 1.70. A. HALLER, BEX.

CHAUSSURES EN TOUS GENRES
MAISON FONDÉE EN 1850
BARBEZAT & Co
Fabricants de Chaussures
FLURIER

Viande désossée

pour charcuterie de particuliers. Fr. 1.90 le kg. Demipour payé. BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE, Louve 7, Lausanne.

Fabrique spéciale de Cercueils
Hessenmuller, Genton, Chevallaz, S. A.
Tél. 92.02 **Lausanne** Tél. 92.02

Dépôts de nos cercueils
Dépositaires à
Monthey: Charles Cottet, tél. 3
Sierre: Amos frères, téléph. 16
Martigny: Ph. Itten, ébéniste, téléph. 148
St-Maurice: Albert Dirac
TRANSPORTS FUNÈBRES pour tous pays

BANQUE de BRIGUE

Capital-Actions fr. 1.000.000
Réserve fr. 168.724.50

Compte de chèques post.: Ilc 253, Bureau de Sion

La Banque se charge de toutes opérations de Banque et de Change aux meilleures conditions:

PRÊTS SUR BILLETS
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
OUVERTURES DE CRÉDITS
en comptes-courants garantis par hypothèques, nantissements de valeurs ou cautionnements
ACHAT ET VENTE DE TITRES

Taux actuels des dépôts:
En comptes-courants de 3 à 3 1/2 %
En comptes de dépôts suivant durée de 3 1/2 à 5 %
Sur carnets d'épargne, avec autorisation de l'Etat et garantie spéciale jusqu'au 30 juin 4 1/2 %
Contre obligations à 5 %

Location de Cassettes dans la chambre forte

F. Gallino & Cie, Martigny
VINS ÉTRANGERS EN GROS;
EN FUTS ET EN BOUTEILLES
Voyageur: M. GAILLARD, téléphone 107

Entreprise de défrichements et labours aux tracteurs de la Plaine du Rhône
S'adresser à
Felley & Roth, Saxon
Grand arrivage de mules et mulets savoyards
E. ROH - Granges
Téléphone 19 VENTE ET ECHANGE

paît guère; Rose l'avait en effet proposé, alléguant que le nouveau tailleur de Thuillères devait avoir une coupe plus moderne que son vieux collègue de Saint-Baslemond. C'est ainsi que ce matin-là on pouvait voir Florian s'acheminer vers le moulin de Bonneval en chantant et en sifflant tour à tour. Parfois il se baissait pour cueillir à la hâte une primevère nouvellement éclosée ou une violette aperçue au bord du ruisseau. A mesure qu'il avançait, le bruit du moulin se faisait entendre derrière les hêtres au feuillage d'un vert tendre et les ombres sapins. En approchant, il vit avec satisfaction que son bouquet était devenu assez gros; il ne songea pourtant pas à le donner à la bonne dame qui le reçut sous la porte. C'était la meunière qui venait au-devant de lui pour le prier, à voix basse de ne pas faire l'habit de son mari trop long, d'abord parce que ce n'était plus la mode et ensuite afin qu'il restât assez de drap pour qu'elle pût se faire confectionner à elle-même une jaquette. En entrant dans la chambre, il trouva Rose assise à la fenêtre. Il la voyait pour la quatrième fois, et elle lui parut si charmante sous son bonnet de dentelles qu'il en resta un moment immobile, le regard fixé sur ce mignon petit bonnet. Il fut tiré de son rêve par la voix de la jeune fille qui lui demanda:
— Monsieur Blech, où avez-vous trouvé ces jolies fleurs?
— Chez vous, mademoiselle, là-bas, le long du ruisseau, répondit-il; j'espère donc que vous me ferez le plaisir de les accepter.

— Certainement. Oh! qu'elles sentent bon! s'écria-t-elle vivement. Monsieur Blech est allé à Paris, ma mère; c'est pour cela qu'il est si galant.
Florian parut un peu embarrassé et dit:
— Pas précisément jusqu'à Paris, mais pas bien loin.
Puis il étala le drap sur la grande table et en admira la belle qualité.
La mère et la fille se penchaient pour examiner le tissu et la couleur; Florian, en attendant, put contempler à loisir les oreilles roses et les nattes brunes de la jeune fille, ce qu'il fit avec une attention si concentrée qu'il n'aurait pu dire après si la mère avait des cheveux gris ou non. Au bout de quelques instants, Rose releva la tête, lui lança un regard malicieux et dit d'un ton confidentiel:
— Il faut que vous nous aidiez, monsieur, à faire abandonner à mon père l'ancienne mode des vilains habits à longs pans. C'est pour cela que j'ai dit à ma mère que, nous devrions vous faire venir, parce que vous lui feriez certainement un habit comme on en porte maintenant, même quand on n'est plus jeune. M. Giberton, le notaire de Vitell, n'a que dix ans de moins que mon père; et pourtant son habit brun ne lui dépasse guère les genoux; vous pourrez bien le faire aussi de cette longueur?
— Et puis il restera assez de drap pour une jaquette, fit observer la mère.
Florian mesura rapidement et déclara que la bonne dame n'avait pas mal calculé. On appela le meunier, qui, attaqué de trois cô-

tés à la fois, dut céder et abandonner l'antique mode à laquelle il tint tant. Il accepta donc qu'on lui taillât un habit et un pantalon dans ce genre parisien que toute la bonne bourgeoisie du département avait adopté. Toutefois il refusa énergiquement de se mettre à la dernière mode. Lorsque le drap fut coupé, Mme Richard emporta le reste, qui suffisait amplement pour sa jaquette. Florian suspendit sa blouse à l'espagnole de la fenêtre et s'installa sur la table, les jambes croisées. Si la mère Blech l'avait vu alors, elle aurait compris pourquoi son fils avait mis une chemise fraîche et des bretelles neuves; celles-ci tranchaient vraiment admirablement sur le fond blanc et faisaient un si bon effet, avec la cravate rouge, la moustache et les boucles brunes, que Rose le remarqua.
— Il est pourtant plus agréable à voir que le vieux Mathieu avec sa blouse sale et sa tabatière, dit-elle à sa mère.
— Il a l'air d'un vrai monsieur, répondit celle-ci, et puis il est prompt à l'ouvrage.
Vers dix heures, Rose apporta au tailleur du kirsch, du pain et du fromage, selon la coutume du pays; puis elle s'assit auprès de la table avec son coussin de dentellière. Tout en travaillant, elle lui adressait de nombreuses questions sur ses voyages et sur les grandes villes dans lesquelles il avait séjourné; elle réclamait des détails sur la toilette des femmes et désirait savoir si elles portaient vraiment tous les jours des souliers de cuir. Puis ce fut le tour des connaissances de Thuillères et de St-

Baslemond, et Florian fit souvent rire la jeune fille par des observations plaisantes sur certaines familles que son métier lui avait fait connaître. C'était bien la cause qu'il avait espérée, et son cœur bondit de joie à la pensée qu'il avait trois longues journées devant lui pour gagner l'affection de Rose. Il lui sembla que dès cette première matinée il faisait des progrès sérieux. Vers l'heure du déjeuner elle lui demanda en souriant:
— Je vois, monsieur Blech, que vous connaissez toutes les jolies filles du canton; laquelle honoreriez-vous de votre choix?
Il leva la tête et s'efforça de mettre tous ses sentiments dans son regard en répliquant:
— Ce ne sera pas une de celles dont nous venons de parler.
— Alors, c'est que vous avez donné votre cœur à quelque demoiselle de grande ville, fit-elle; malheureusement, nous autres pauvres campagnardes, nous ne sommes pas...
Mais elle n'acheva point sa phrase. Les yeux du jeune homme avaient pris une expression à laquelle on ne pouvait se méprendre, et il répondit d'un ton mélancolique de reproche:
— Oh! mademoiselle Richard, celle à laquelle je songe n'habite pas une ville.
Cette fois elle rougit réellement: le petit bonnet se penchait sur les dentelles et les fuseaux se croisaient avec une rapidité étonnante. Puis elle se leva tout à coup et quitta la chambre, sous prétexte de voir où en était le déjeuner, mais en réalité pour rire à son aise.
— Qu'as-tu donc? demanda sa mère.
— Mon Dieu! ce Blech roule les yeux d'une manière si étrange et prend un air si triste quand on lui parle des jeunes filles, c'est trop drôle!
— Ne l'empêche pas d'avancer, du moins, avec ton verbiage et ton badinage! Il voudrait peut-être mieux que tu travailles dans ta chambre.
— Je ne l'empêche nullement; il ne lâche pas son ouvrage, répliqua Rose.
En effet, Florian poussait activement l'aiguille dans le drap épais en fredonnant ce vieux refrain:
O belle! de ces beaux jours souviens-toi!
La rose ne fleurit qu'une seule fois.
(A suivre.)

Travail intense - nourriture intense.
La vie moderne demande une plus grande tension des forces. Rendons notre organisme apte à répondre à cette exigence en prenant une tasse d'OVOMALTINE au petit déjeuner.